

Article

« Les partis politiques et les élections européennes un an après : bilan et perspectives »

Daniel L. Seiler et Michel Duquette

Études internationales, vol. 11, n° 4, 1980, p. 671-705.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/701114ar>

DOI: 10.7202/701114ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LES PARTIS POLITIQUES ET LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES, UN AN APRÈS: BILAN ET PERSPECTIVES*

Daniel L. SEILER et Michel DUQUETTE**

— *Malheur à toi, Cité dont le roi est un enfant et dont les princes festoient dès le matin! (Eccl. 10-16)*

"Gats by believed in the green light, the orgastic future that year by year recedes before us. It eluded us then but that's no matter — to-morrow we will run faster, stretch out our arms further... And one fine morning — So we beat on, boats against the current, borne back ceaselessly into the past". (F. Scott Fitzgerald).

ABSTRACT

This study covers the one-year period since the first election of the European Assembly by universal suffrage, the results of which were rather misleading. The authors attempt to elaborate a conceptual framework capable of analyzing empirically the programs and ideological stands of the parties in the Strasbourg Chamber as they have evolved since the election. As a point of reference, the analysis has recourse to three socio-political cleavages which were observable throughout late European history or tend to appear in the modern context of political life; these include the divisions between 1) "bourgeois" and working class parties; 2) europeanist versus nationalist parties, and 3) industrialist (or productivist) as opposed to "ecological" party formations. A detailed examination of both the interventions of euro-deputies in Assembly debates, and data recorded in several interviews with some deputies during this first year of their mandate, reflects not only the existing constellations of power and party alliances within the Assembly that reaffirm themselves on specific issues, but also the potential coalitions which may arise due to the rapidly changing political scene. These new coalitions, which tend to form more easily among members of different parties who share common interests with regard to social and economic issues, may eventually serve to overcome the traditional ideological divisions among parties. In terms of the near future, it doesn't matter so much whether the Euro-right or the Euro-left will succeed in imposing its majority in the Assembly, but whether the European Parliament itself, as an institution, will be able to demonstrate that it can have an effective and more representative voice in the formulation of EEC policies.

* Cette étude fut rendue possible grâce à une subvention du Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada et de l'aide complémentaire du CQRI.

** Les auteurs sont respectivement professeur au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal et étudiant au doctorat au Département de science politique de l'Université McGill à Montréal.

Il y a un an se tint en Europe une manifestation indéniablement historique : pour la première fois depuis l'apparition du phénomène électoral on assista à l'élection directe d'une assemblée supra-étatique. On sait que l'événement fut loin de soulever l'enthousiasme et la mobilisation populaires que son importance aurait dû entraîner. Le vrai vainqueur du scrutin des 7 et 8 juin 1979 ne fut-il pas le parti de l'abstention ?

Nombre d'écrits, pessimistes ou optimistes, se sont attachés à expliquer ou à revitaliser le manque d'enthousiasme des citoyens des Communautés européennes face à l'élection de leur Parlement¹. Il est intéressant de constater que le relatif insuccès de l'événement était prévisible. En effet quatre ans avant les faits, un éminent eurodéputé, aujourd'hui disparu, Sir Peter Kirk, avait attiré l'attention de l'Assemblée européenne sur les conditions nécessaires au succès de l'entreprise. Ces conditions, marquées au sceau du meilleur bon sens britannique, peuvent se résumer en deux types d'exigences : celles qui ressortissent à la procédure électoral et celles qui touchent à l'existence de véritables partis européens.

Jean-Louis Burban a démontré peu avant la tenue des élections que, en l'absence de toute procédure électoral commune, « l'élection européenne » se muerait en neuf scrutins distincts par lesquels chaque État-membre de la CEE désignerait sa délégation nationale au Parlement européen². C'est donc un abus de langage que de parler de l'élection européenne au singulier. Le premier type de conditions énoncé par Peter Kirk ne fut pas rempli. Le second ne le fut pas davantage. Dans son discours ouvrant la première session du premier Parlement européen directement élu, Mme Louise Weiss, l'espiègle doyenne d'âge s'adressa en ces termes à ses collègues :

Mes Européens chéris, avouez que vos campagnes électorales ont souvent paru plus lourdes d'arrière-pensées partisans que de préoccupations européennes...

Sage remarque, en vérité ! Mais il faut remarquer que les dites arrière-pensées se révélèrent souvent plus électoralistes, voire personnelles que partisans. Que l'on songe aux rivalités au sein de la majorité et de la gauche en France, à « l'émulation » entre Willy Brandt et Helmut Schmidt au sein du SPD en Allemagne ou à la rivalité Martens-Tindemans pour diriger la chapelle du CVP en Belgique ! Si au moins l'esprit du parti s'était campé au niveau communautaire, l'Europe serait sortie grandie du scrutin. L'absence d'un système communautaire de partis politiques, médiateur d'options européennes permit la monopolisation du débat par les formations nationales. Maîtresses d'oeuvre d'élections sans enjeu, celles-ci ne pouvaient

1. Citons entre autres : G. BIBES ; F. DE LASERRE ; H. MENUDIER, et M.-Cl. SMOUTS, « L'élection européenne en France, en Grande-Bretagne, en Italie et en République fédérale d'Allemagne », *Revue française de science politique*, Vol. 29, No. 6, 1979, pp. 986-1063 ; R. INGLEHART, et J.R. RABIER, « Europe Elects a Parliament: Cognitive Mobilization, Political Mobilization and Pro-European Attitudes as Influences on Voter Turnout », *Government and Opposition*, vol. XIV, No. 4, 1979, pp. 479-507 ; G. RULLI, « de elezioni dizette per il Parlamento europeo », *Civietà cattolica*, I, No. 3097, 7 juillet 1979, pp. 479-507 ; 21 juillet 1979, pp. 186-196 ; ainsi que note : D.L. SEILER, « Ombres et lumières sur les élections européennes des 7 et 10 juin 1979 : ébauche d'une première analyse des résultats », *Études internationales*, vol. X No. 3 1979, pp. 549-589.
2. J.L. BURBAN, « Des élections encore peu européennes », *Revue politique et parlementaire*, 878, Janv.-fév. 1979, pp. 18-24.

que ravalait au rang de galipettes municipales, ce qui aurait pu devenir une joute politique cruciale pour l'avenir de l'Europe.

On nous objectera l'existence de protopartis européens constitués sous la forme de fédérations ou alliances de partis et de groupes parlementaires. Leur existence n'est certes pas à négliger, mais leur fonction lors des élections de 1979 se limita à une symbolique, somme toute assez pauvre. En effet les « eurosocialistes » se révélèrent totalement incapables d'amener socialistes et sociaux-démocrates italiens à présenter une liste commune, pas plus que les libéraux-démocrates ne le purent avec les libéraux et républicains italiens d'une part et les libéraux et radicaux danois de l'autre. De même les démocrates-chrétiens ne tentèrent même pas d'empêcher le CDS français à se présenter sur la liste de l'UDF, dont les protagonistes s'entendirent pour défendre un programme en opposition avec ceux de leurs fédérations européennes respectives.

Dénuées tant d'une procédure électorale européenne que de partis européens ou d'enjeux européens, en quoi les élections de 1979 furent-elles européennes ? En rien fors le nom ! La meilleure formule pour les qualifier reste celle inventée par une équipe de la Fondation nationale des sciences politiques : « une élection nationale à prétexte européen »³ !

Notre propos n'est pas de refaire l'autopsie du rendez-vous manqué des Européens avec l'Histoire, mais de nous pencher sur l'avenir. L'avenir du Parlement européen dépendra de sa capacité à mobiliser les peuples d'Europe sur des options communautaires. Pour ce faire nous nous efforcerons de déceler dans la vie parlementaire de la nouvelle assemblée européenne les indices permettant de déceler la naissance éventuelle de clivages permanents. Comme le vote électronique ne fut pas introduit à Strasbourg avant novembre de 1979 et que le vote nominal constitue l'exception, une analyse classique de « legislative behavior » s'avérait malaisée. Cette carence d'information fut compensée par une série d'entretiens semi-directifs avec des eurodéputés réalisée par Michel Duquette, lors de la session ordinaire de mars 1980. L'analyse des clivages rédigée par ce dernier sera introduite par une brève réflexion théorique et conclue par un bilan que nous devons au Professeur Daniel Seiler.

I — CADRE THÉORIQUE ET HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

Le présent article s'insère dans une recherche entamée au début de 1977 et dont il constitue la première investigation sur le terrain. En revanche son cadre théorique fit l'objet, depuis 1978, d'un certain nombre de publications sous des formes diverses : monographies, articles et communications⁴. On n'en reprendra pas le détail ici, nous nous contenterons d'en présenter une brève synthèse.

3. G. BIBES, *et al. op. cit.*

4. D.L. SEILER, ; *Partis et familles politiques*, Paris, PUF, 1980 ; *Les partis politiques en Europe*, Paris, PUF, 1978 ; « En marge de l'élection du Parlement européen : le problème des familles politiques en Europe » *Revue d'intégration européenne*, vol. I, No. 2, 1978, pp. 143-190 ; « Sur la genèse des partis politiques en Europe : théorie et taxinomie », *Europa*, vol 2, No. 1, 1978, pp. 83-102 ; « Les équivoques de l'élection européenne », *La Revue nouvelle*, Vol. LXIX, No. 4, 1979, pp. 359-373, etc.

La démarche guidant la présente recherche trouve son point de départ dans une théorie des partis politiques, laquelle sous-tend une théorie « à moyenne portée » portant sur le développement d'un système communautaire de partis. Cette dernière alimente à son tour une batterie d'hypothèses aisément réfutables.

A — Clivages et partis politiques

Suivant le regretté Stein Rokkan, les partis politiques ne se présentent pas *de novo* à leurs électeurs lors de chaque consultation électorale⁵. Ils ne sont certes pas des sortes d'artisans et marchands-ambulants de l'idéologie offrant les produits de leurs concoctions partisans à des citoyens-consommateurs qu'il s'agit de séduire. Ils n'apparaissent pas davantage comme des équipes sportives rivalisant, en une saine émulation, pour décrocher la timbale; c'est-à-dire un pouvoir d'État voulu pour lui-même. Même si cette image semble refléter la situation américaine, il ne faut voir là que le résultat d'un long processus historique de dépolitisation où les partis se virent progressivement vidés de leur substance.

Pour nous l'émergence des forces politiques obéit à des conditions sociétales précises. Elles constituent les organes-porteurs des conflits structuraux - donc permanents - de sociétés occidentales. Par conflits structuraux on entendra les effets - normalement dommageables pour l'équilibre systémique - des contradictions inhérentes à ces systèmes sociétaux. Agents médiateurs du conflit, les partis en assument également la négociation contribuant ainsi puissamment au maintien de cette société que certains d'entre eux combattent! Lors d'une élection les citoyens sont appelés à se prononcer, non sur un catalogue de promesses concrètes le plus souvent non respectées par les partis, mais sur des *Weltanschauungen* ou des options globales, voire sur des choix en termes de société. L'électeur se détermine souvent à partir de traditions sociales, culturelles ou régionales et parfois de réactions émotives.

Partant d'une réflexion sur le paradigme des quatre clivages fondamentaux proposé par Stein Rokkan, on put établir une taxinomie composée de huit familles de partis politiques: à chaque versant de chaque clivage correspond une famille politique. Ces huit catégories sont: les partis bourgeois et les partis ouvriers issus du clivage de classe, les partis de défense religieuse et les partis anticléricaux pour le clivage Église/État, les partis centralistes et les partis de défense de la périphérie pour le clivage Centre/phériphérique ainsi que les partis productivistes urbains et les partis agrariens pour le clivage Industrie/nature. Les familles politiques ainsi obtenues ne constituent pas toujours des catégories homogènes car les aléas de l'Histoire diversifiant les partis, amènent à distinguer dans leur sein des types et parfois même des sous-types.

B — Un système de partis pour l'Europe

Un modèle génétique des familles de partis établi à partir des systèmes nationaux est-il transposable à l'échelle des Communautés européennes? Existe-t-il quelque nécessité à voir se créer un système communautaire de partis qui fût spécifique à la CE?

5. S. ZOKKAN, *Citizens, Election, Parties*, Oslo, Universitet Forlaget, 1970.

1) *Le système européen.*

Le Marché commun européen constitue un système économique doté d'un certain appareillage politique. Et du point de vue qui nous occupe, les neuf en organisant l'élection de leur assemblée - à laquelle nombre de Français dénie le titre de Parlement européen - ont bel et bien enclenché le processus de l'europanisation des partis politiques. Le problème n'est donc pas de discuter la possibilité d'existence d'un système communautaire de partis, mais de savoir si celui-ci peut résulter de la juxtaposition de neuf systèmes nationaux.

Nous avons déjà eu l'occasion de répondre à cette question par la négative. Trois raisons militent en ce sens.

a) Les différents pays membres de la petite Europe se caractérisent, du fait de leur histoire mouvementée, par une grande variété de clivages et donc de familles de partis. Leur juxtaposition dans l'enceinte du Parlement européen provoque une assemblée pour le moins bigarrée de formations politiques qui se jugent et se comprennent fort mal. Cela ajoute encore à la naturelle diversité des tempéraments et des styles parlementaires nationaux. La constitution de groupes parlementaires « européens » a à peine organisé ce fouilli⁹ : pas moins de sept groupes siègent à Strasbourg dont deux, les socialistes et le PPE (démocrates chrétiens), présentent un certain équilibre européen.

b) Aucun des groupes parlementaires ne correspond exactement à une famille politique. Certaines familles sont morcellées en plusieurs groupes, comme les partis ouvriers entre socialistes et communistes, tandis que d'autres se retrouvent réparties dans des groupes hétérogènes. L'image européenne des clivages nationaux subit donc une forte réfraction.

c) Le « système CEE » constitue une entité spécifique différente à la fois, en particulier des systèmes nationaux particuliers qui le composent et d'un système national en général. En effet d'une part les compétences dévolues à la Communauté sont précises et limitées, tandis que l'extension et même la pratique des dites compétences constituent en elles mêmes un enjeu politique majeur. C'est-à-dire que les clivages culturels nationaux - religieux et centre/périphérique - ne possèdent pas leur place dans un système communautaire de partis alors que les clivages sociaux et industrie/nature devraient y trouver leur véritable dimension. En revanche un clivage portant sur la forme et le devenir de l'unité européenne, sorte de traduction communautaire de l'opposition centre/périphérique, devrait compléter une éventuelle constellation partisane européenne.

2) *Pour des élections utiles.*

Semblable problématique nous avait amené à construire l'idéal type wébérien d'un système communautaire de partis. Cette démarche effectuée avant le déroulement des scrutins des 7 et 10 juin 1979 nous conduisit à conclure que, faute d'options communautaires présentées aux électeurs par des partis européens, ceux-ci se mueraient au mieux en un sondage de popularité pour les leaders et formations européens, au pire en exercice de rhétorique politique vide de sens. Nous ajoutons également qu'il ne faudrait pas s'étonner d'un taux d'abstentions anormalement élevé. C'est de fait ce qui se produit.

Les premières élections européennes ne représentent qu'une péripétie. Mais la reproduction périodique de scrutins sans enjeux accompagnés d'un nombre croissant d'abstentions risquerait d'être fatale à une entreprise aussi onéreuse pour le budget communautaire. Il faudra que le Parlement européen élu établisse sa propre crédibilité et parvienne à mobiliser les citoyens européens. Pour ce faire l'émergence de partis spécifiques constitue le moyen indispensable. L'histoire du fait partisan nous révèle que les assemblées représentatives jouèrent un rôle décisif de cristallisation des forces politiques. Des tendances émergèrent d'abord, pour s'organiser ensuite dans des groupes parlementaires qui se projetèrent enfin dans des organisations électorales, embryons de futurs partis politiques.

Le propos de cet article vise à s'attacher aux deux premières phases indiquées ci-dessus. On en rendra compte par un certain nombre d'hypothèses de travail.

C — Hypothèses de travail

Peut-on déceler à travers la vie parlementaire de l'Assemblée élue les 7 et 10 juin 1979 les indices de tendances politiques correspondant à l'idéal-type proposé ? Si oui ce processus s'effectue-t-il par le canal des groupes existants ou, au contraire, en dépit d'eux ?

- H.1 L'analyse des débats de l'Assemblée européenne doit révéler la présence d'un clivage opposant les tenants de l'Europe des travailleurs à ceux de l'Europe libérale et capitaliste.
- H.2 Elle doit révéler la présence d'un clivage opposant les maximalistes de l'intégration fédérale aux minimalistes interprétant les traités de façon restrictive.
- H.3 On peut s'attendre également à déceler la présence d'un clivage industrie/nature. Celui-ci peut se manifester dans l'une des formes suivantes :
 - H.3.1 Opposition entre « industriels » et défenseurs des intérêts ruraux ;
 - H.3.2 Opposition entre productivistes et écologistes.
- H.4 L'analyse ne devrait pas révéler la présence d'un clivage Église/État.
- H.5 La configuration des groupes parlementaires telle qu'elle existe actuellement à l'Assemblée de Strasbourg constitue une entrave et non un catalyseur pour la médiation des clivages européens.

Comme on peut le constater ces cinq hypothèses de travail sous-entendent un postulat de base : l'existence des clivages communautaires européens, au moins à titre potentiel. Les quatre premières hypothèses en découlent directement et se ventilent en fonction de canevas offert par le paradigme de Rokkan. La cinquième vise à établir une relation entre ce postulat et la texture partisane prévalant au Parlement européen. Le sens à y attribuer se justifie par les réflexions théoriques énoncées ci-dessus.

L'hypothèse numéro 5 appelle, de plus, un commentaire à caractère stratégique. C'est-à-dire que, dans le processus de tensions qui devrait résulter entre une constellation latente de clivages et une configuration partisane apparente, l'importance de groupes ou d'individus tend à s'accroître du fait de leur position. Ainsi l'action des communistes et des démocrates européens (conservateurs) paraît straté-

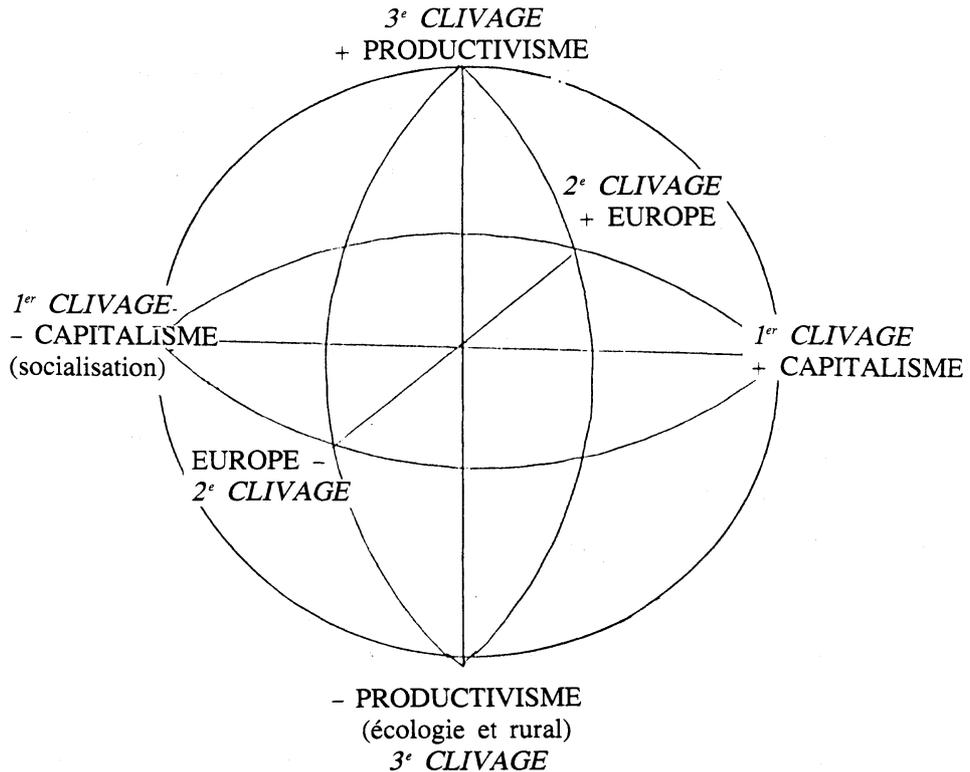
giquement cruciale pour la cristallisation éventuelle de l'« eurogauche » pour les premiers et, pour les seconds, de l'« eurodroite ». Ces deux groupes s'avèrent en effet devoir occuper les pôles extrêmes de l'opposition entre les tenants de l'Europe des travailleurs et de l'Europe libérale.

Inversement le comportement parlementaire de certains eurodéputés membres du PPE mais liés à l'appareil syndical européen - MM. Macario, Michel et Van der Gun en sont les plus importants - ne manquera pas de nous intéresser.

TABLEAU I

Schéma du Parlement Européen

Les trois clivages observables dans le système de représentation partisane européen (Parlement de Strasbourg: 1979-1980).



II — CLIVAGES, GROUPES POLITIQUES ET VIE PARLEMENTAIRE À STRASBOURG, JUILLET 1979 - MARS 1980.

On put constater, au soir des premières élections européennes, que l'Assemblée de Strasbourg ressemblerait énormément à la Tour de Babel... Conséquemment à ces élections européennes, il serait possible de simuler à l'aide d'un tableau, qui

tiendrait compte de divers clivages, la réalité des partis politiques représentés à l'Assemblée de Strasbourg. Ce fouillis résulte directement de la nature du scrutin : juxtaposition d'une série d'élections nationales dont les enjeux variaient considérablement.

L'observateur se trouve donc en présence d'une assemblée délibérative où se mêlent et s'affrontent non seulement des systèmes de partis différents ou des tempéraments nationaux opposés mais aussi des formes de parlementarismes très distincts. Même des éléments formels comme le mode de scrutin qui sert à les élire influencent fortement le comportement des eurodéputés. Ainsi les Britanniques élus au scrutin uninominal tendent à agir en représentants de leurs circonscriptions respectives tandis que leurs collègues allemands, français ou néerlandais défendent plus volontiers qui le point de vue national, qui l'intérêt d'une catégorie sociale, voire même les impératifs communautaires.

Cependant ce serait commettre une lourde erreur d'analyse que de faire bon marché des éléments hérités de l'ancien Parlement européen. Et parmi cet héritage l'architecture des groupes politiques s'avère la plus prégnante sur la nouvelle assemblée. Ainsi la majorité des nouveaux élus se trouva-t-elle organisée, mise en rangs et disciplinée sous la férule diligente de vieux routiers du parlementarisme européen comme MM Fellermaier, Klepsch, Bangemann ou Scott-Hopkins. Les trois derniers se virent élus ou confirmés comme présidents de leurs groupes respectifs, tandis que le premier s'offrit comme victime expiatoire en gage de la bonne volonté du SPD face au socialisme latin ! Ces groupes constituant la configuration politique - suivant notre hypothèse - nominale du Parlement, leur rôle est donc capital.

On abordera dans un premier temps l'analyse des groupes parlementaires, c'est-à-dire de la configuration politique formelle ou nominale, pour s'attacher ensuite aux clivages, c'est-à-dire à la reconstruction de la configuration politique réelle ou latente. On pourra ainsi dans un troisième temps conclure cet essai de confrontation entre le discours et le réel en établissant si les *mots* - les tendances « officielles » - correspondent aux *choses* - les enjeux politiques...

A — La configuration politique nominale

L'organisation de la vie politique européenne en groupes parlementaires remonte aux jours lointains et combien héroïques de l'Assemblée commune de la CEEA. Depuis, sa structure fut élargie et la substance des groupes altérée, mais le principe demeura.

On peut, parmi les sept groupes qui siègent dans l'hémicycle de la Maison de l'Europe, distinguer trois strates successives. Celles-ci correspondent à la fois à des époques de l'histoire communautaire, à des sensibilités intégratives différentes et à des attitudes particulières face à l'europanisation des forces politiques. On distinguera les « pères fondateurs », c'est-à-dire les groupes constitués dès l'Assemblée commune, les groupes formés plus tard et enfin ceux qui naquirent après juin 1979.

1) Les trois groupes historiques

Les trois groupes qui se créèrent lors de la première session de l'Assemblée commune de la CEE correspondaient aux trois familles politiques existant dans les pays de « l'Europe des six » après la guerre : démocratie chrétienne, partis ouvriers, partis bourgeois. Ils traduisaient également les forces transnationales qui s'étaient organisées dans des internationales de partis. Ce sont également les trois seuls groupes qui à l'occasion des élections de juin 1979, s'organisèrent en fédérations européennes de partis. À l'origine il s'agissait de fractions parlementaires cohérentes - du point de vue des familles politiques - et dotées d'une ligne politique européenne claire : le supranationalisme. Cette cohérence et ce consensus intergroupe furent progressivement érodés puis brisés.

Les trois groupes sont : le groupe socialiste, le groupe du Parti populaire européen (démocrate chrétien) et le groupe libéral démocrate.

a) Le groupe socialiste : il constitue la formation la plus nombreuse et la plus représentative de l'Europe des neuf, non seulement du point de vue stato-national mais aussi régional. Par exemple, le seul élu du Groenland y siège. Du point de vue des familles politiques, il apparaît très homogène puisque seuls deux de ses députés appartiennent à des partis non-ouvriers : des autonomistes, d'ailleurs orientés à gauche. L'Internationale socialiste sur lequel le groupe s'appuie constitue une association vénérable, où l'aspect « académie politique » l'emporte sur l'aspect « agence de voyage ». Récemment l'Internationale socialiste semble avoir amélioré son impact politique grâce à l'action de Willy Brandt, François Mitterrand, Olof Palme et Bruno Kreisky.

En revanche le groupe socialiste vit certaines contradictions. Celles qui s'affirment inhérentes au mouvement ouvrier et opposent les socialistes *sensu stricto* aux sociaux démocrates. On constate également la présence - d'une tension portant sur l'unité européenne, elle confronte les Britanniques et la tendance CERES du Ps, d'une part et le reste du groupe.

b) Le groupe du Parti populaire européen (démocrate chrétien) : moins représentatif que le groupe socialiste - aucun britannique ni danois n'y siège - il s'avère sociologiquement moins homogène. Du point de vue des familles politiques on y distingue dans l'ordre d'importance : les partis démo-chrétiens, un fort contingent bourgeois, quelques centralistes et un député autonomiste. L'évolution du groupe reflète celle de l'internationale qui le sous-tend : l'Union mondiale des démocrates chrétiens. Celle-ci, mue par le seul souci d'accroître son *membership*, n'a cessé d'accueillir divers partis de droite. Il faut souligner, qu'après la guerre, elle se créa sous le nom de Nouvelles équipes internationales qui, strictement démocrates chrétiennes, correspondaient au modèle idéal du parti politique européen. En effet l'unité de base des NEI était l'équipe nationale et non le parti. Or si équipes et partis s'identifiaient d'ordinaire, en France l'équipe nationale se voulait distincte du parti, aux Pays-Bas elle se composait de plusieurs partis tandis que l'absence de parti britannique n'empêcha pas l'existence d'une équipe. L'UMDC a totalement rompu avec cette tradition.

En revanche l'hétérogénéité socio-économique du PPE se trouve compensée par une grande cohérence en matière européenne. À part les Français dont on ne sait

trop à quel ratelier ils mangent, tous les membres du groupe partagent la vision du fédéralisme.

c) Le groupe libéral-démocrate : cohérent et assez représentatif - seule la Grande-Bretagne manque à l'appel - il se retrouve minorisé et ravalé au cinquième rang sur sept groupes. Du point de vue des familles politiques son homogénéité égale celle des socialistes : à part deux partis anticléricaux - plus à gauche - toutes les formations membres sont bourgeoises. En revanche l'Internationale libérale limite ses activités à celles d'une agence de voyages doublée d'une officine à produire lieux communs et généralités politiques.

Les contradictions vécues par le groupe s'apparentent également à celles que connaissent les socialistes. D'une part les tensions inhérentes à la famille politique : dans le cas des partis bourgeois, il s'agit de l'opposition - toute rhétorique - entre conservatisme libéral et radicalisme. D'autre part on constate une contradiction opposant les Français minimalites et le reste du groupe de tendance fédéraliste affirmée.

Globalement les trois groupes historiques qui constituent, en quelque sorte la « ligue du vieux poêle » au Parlement européen ont vu tant leur pouvoir que leur solidarité passablement ébranlés. S'ils détiennent encore une majorité, celle-ci subit l'alternative de centre-droit que les affinités entre CDU-CSU et *Tories* semblent vouloir établir.

2) *Les groupes issus des affirmations nationales*

Les changements survenus dans la configuration politique de l'Assemblée européenne résultent des mutations qui affectèrent les Communautés européennes à partir de 1960. La résurgence du nationalisme amena les gaullistes à se séparer du groupe libéral afin de défendre leur conception de l'Europe des patries. Les dissensions dans le système communiste et les prodromes de « l'eurocommunisme » conduisirent les PC de la petite Europe à revendiquer leur place à Strasbourg et les autres partis à les accueillir. Enfin l'élargissement des Communautés introduisit au Parlement européen les conservateurs britanniques et danois dont nul groupe existant ne souhaita l'adhésion. La particularité de ces trois groupes - communistes, conservateurs et démocrates de progrès - est leur caractère bi ou trinational dominé, pour deux d'entre eux, par un seul parti.

a) Le groupe des communistes et apparentés : il s'agit d'un groupe extrêmement cohérent - des communistes renforcés par quelques socialistes de gauche - mais limité à la France et à l'Italie, exception faite d'une socialiste populaire danoise. En fait il se ressent des divisions internationales du communisme : tandis que le PCI continue son cheminement vers l'autonomie, le PCF semble effectuer une courbe rentrante en direction de Moscou. Qui plus est, les deux formations s'affirment en complet désaccord quant au processus d'intégration européenne.

b) Le groupe démocrate européen : ce séduisant label désigne en fait, non des démocrates mais des conservateurs, non des européens mais des sujets de sa gracieuse majesté. Ce n'est pas une maigre poignée de Danois qui change grand chose à cette situation. Le parti de Mrs. Thatcher a cependant tissé des liens avec la

CDU-CSU au sein de l'UDE - Union démocratique européenne - où les giscardiens disposent également d'un statut d'observateur.

c) Le groupe des démocrates européens de progrès: il rassemble autour des gaullistes, les autonomistes irlandais du *Fianna Fail* auxquels s'ajoutent la représentante des autonomistes écossais et celui du parti anti-impôts du Danemark. On ne voit pas trop où trouver le ciment de ce groupe, pour le moins circonstanciel. Il n'est pas certain que les membres non français adhèrent à la conception de l'Europe des patries, chère au gaullisme.

3) *La génération post-électorale*

Le recours aux procédures de l'élection directe devait assurer la représentation européenne des forces nouvelles: extrême-droite et extrême-gauche, nouvelle gauche, autonomistes, sécularisme libertaire. Le problème rencontré par ces familles ou ces courants est de ne pouvoir atteindre le seuil requis pour constituer un groupe parlementaire. Les autonomistes, au nombre de treize et répartis dans six pays, l'auraient pu mais huit d'entre eux soit maintinrent les liens noués lors du précédent Parlement, soit préférèrent la sécurité offerte par un « grand » groupe. Afin d'assurer l'expression de certains de ces courants les radicaux italiens de Marco Panella prirent l'initiative de former un septième groupe: le groupe de coordination technique et de défense des parlementaires et des groupes indépendants. Outre les précités il rassemble l'extrême-gauche, des autonomistes et le front danois contre la CEE. Certains autonomistes, démocratie '66 et l'extrême-droite siègent comme non inscrits.

Signalons à ce sujet une intéressante innovation. Certains partis non élus au Parlement européen ont signé des accords avec des formations représentées. Ainsi les écologistes allemands et français sont-ils défendus par les radicaux italiens, les autonomistes français par la *Volksunie* belge et les autonomistes valdôtains par le Rassemblement wallon, également en Belgique.

4) *Bilan*

L'impression qui se dégage de la carte parlementaire européenne est celle d'une profonde intrication. Le nombre des familles politiques existant dans les différents pays de la Communauté exigerait la présence de sept groupes à l'Assemblée. Malheureusement si le nombre des joueurs semble exact, leurs cartes s'avèrent incorrectement réparties. Certaines familles se sont scindées en plusieurs groupes, d'autres se sont livrées à un racollage aveugle afin de préserver une situation de force - le PPE - ou de conserver un groupe, d'autres enfin furent dépecées et réparties entre des groupes distincts. Un tel cocktail qui marie à l'envie les saveurs les plus variées demeure imbuvable pour l'électeur qui souhaiterait savoir vers quel genre d'Europe le conduirait le Parlement qu'il est censé avoir choisi en juin 1979. Dotés de papilles gustatives mieux exercées les politistes restent incapables de détecter des saveurs européennes dans ce mélange.

L'analyse morphologique des groupes se heurte ici à ses propres limites. Seule une analyse de la dynamique du parlementarisme européen en fonctionnement permet de déceler si l'architecture des groupes existants occulte une structure européenne latente.

B — La configuration politique latente

La carte politique du Parlement européen, fortement teintée aux couleurs nationales est-elle un palimpseste dont le filigrane révélerait un dessin communautaire ?

Afin de faciliter le repérage des « constellations » politiques européennes, s'étalant au Parlement de Strasbourg, on a songé à faire appel à un schéma capable de visualiser les tendances partisans et les regroupements auxquels elles donnent lieu. Ces tendances trouvent leur origine, comme on l'a vu, de divers clivages, fruits d'une histoire complexe et mouvementée, encore loin d'être close, où tels des vagues, certains cycles politiques viennent mourir sur les rivages de cette fin de siècle, alors que d'autres émergent et s'amplifient⁶.

Dans un plan horizontal, posons en abscisse une droite liant deux pôles, exprimant le clivage qui sépare les formations traditionnellement désignées sous le vocable de partis bourgeois (+ capitalisme), des formations et partis ouvriers (- capitalisme) : une opposition héritée de la révolution industrielle du XIX^e siècle. En ordonnée, posons une autre droite réunissant deux pôles qui traduisent le clivage séparant les maximalistes (+ Europe), des minimalistes (- Europe) de l'intégration européenne. Une ligne qui contourne les quatre pôles se trouve à clore l'espace interne de ce premier plan⁷.

Sur ce plan vertical, et en passant par le centre, une ligne unissant deux pôles exprimant le clivage entre industrialistes et productivistes, d'une part (+ productivisme) aux écologistes ou agrariens, d'autre part (- productivisme). Si on fait la synthèse des deux plans, on obtient une sphère, représentant schématiquement le « ciel » communautaire, à l'intérieur duquel se répartissent les formations partisans : grands groupes, partis minoritaires et mouvements isolés.

Flexible et relativement aisé à manipuler, ce schéma soulève cependant certaines questions auxquelles il n'est pas entièrement en mesure, au stade actuel, de répondre.

L'histoire européenne montre que divers courants de pensée se sont longtemps, sinon systématiquement, disputés le même électorat⁸. Il y a aussi le problème des « glissements » de stratégie et d'alliances : glissement vers le centre, la gauche, la droite, voire « ballotement » et replis, qui nuisent à toute tentative de projection simpliste de la réalité des partis vers un modèle conceptuel donné. Dans l'azur trouble des rapports entre administrés et pouvoir, base et partis, partis entre eux, trop de nuages viennent périodiquement masquer l'horizon pour qu'il soit encore possible de délimiter au couteau l'espace exact de chacun, alors que les forces souterraines de ce siècle effacent ici, dessinent là-bas, de nouveaux clivages et de

6. Ainsi s'achèverait, à plus ou moins brève échéance, le cycle de la démocratie chrétienne, alors qu'un cycle plus directement européeniste serait en voie de formation.

7. On constate, de prime abord, que la Droite se retrouve effectivement à droite, et la Gauche, à gauche du cercle. Le 1^{er} quadrant symboliserait la Droite européeniste ; le 2^e, la Droite nationaliste ; le 3^e, la Gauche nationaliste, le 4^e, la Gauche européeniste.

8. L'épopée, pas toujours élégante, des relations entre socialistes et communistes français, pour prendre un cas parmi d'autres, est riche d'enseignements à cet égard.

nouveaux rapprochements. Leur position sera donc nécessairement relative, c'est-à-dire délimitée *par rapport* aux espaces politiques adjacents. Du passé, émergent des traditions et des courants ou « familles », qui jusqu'à un certain point se confondent pour révéler la génétique des partis. D'autre part, discours et pratique d'alliances sont à notre avis autrement révélateurs des tendances actuelles et des regroupements potentiels: c'est donc autour d'eux et du « vécu » des formations politiques proprement dites, qu'il convient de situer l'analyse.

Ces réserves étant faites, la lecture des travaux et délibérations de l'Assemblée européenne, révèle, pour les premiers mois de l'année parlementaire 1979-1980, une thématique illustrant les trois clivages énoncés ci-dessus. Mode et conditions de travail, chômage, soutien des revenus de certaines catégories sociales, condition de la femme, opposition entre producteurs et consommateurs, conflit Est-Ouest, sont associés au premier. Budget communautaire, politique agricole commune, élargissement des compétences de l'institution européenne, régions et disparités régionales, le sont au deuxième. Enfin, secteur de l'industrie nucléaire, course aux armements et anti-militarisme, pollution et environnement, droits et libertés des individus, comportements, marginalité et drogue, traduisent le troisième. Au surplus, les querelles de procédures, fréquentes dans l'institution, ont aussi leur signification: par là s'expriment également les clivages, et tout particulièrement celui qui divise les grands groupes traditionnels et conservateurs des jeunes formations en voie d'émergence: écologistes, régionalistes, autonomistes et libertaires, sans parler des nuances, subtiles s'il en est, au sein du mouvement communiste et de la pensée marxiste.

1- *L'hémisphère socio-économique du ciel parlementaire européen*

Passées les déclarations d'intentions des chefs de groupes et de certains eurodéputés aux visées particulières⁹ qui marquèrent les premiers débats de l'Assemblée européenne, on constate un glissement vers des problèmes dont la quotidienneté un peu lancinante figure au menu des européens depuis des décennies: économie tantôt galopante, tantôt essoufflée, monde de l'entreprise et problèmes de restructuration, chômage des uns, travail des autres, sécurité et conditions de travail. Le climat du débat semble orageux: turbulences soulevées par « la 3^e vague d'industrialisation », européanisation du marché et renaissance d'un néo-protectionnisme¹⁰.

Cet hémisphère du « ciel européen » est habité par un grand nombre de groupes parlementaires: libéraux, démocrates européens, socialistes et communistes, deux localisations dans un espace tridimensionnel révèlent en leur sein un écartèlement plus considérable encore que l'analyse des familles politiques nationales qui composent ces euro-groupes ne le laisse supposer.

9. Déclarations de M. DE GOEDE (Démocratie '66: Pays-Bas), *J.O.* No. 244, juillet 1979, p. 127; de E. GLENNE, porte-parole et chef du groupe socialiste, p. 32; de E. VON KLEPSCH, chef de groupe du Parti Populaire Européen, p. 99; de J. SCOTT-HOPKINS, chef des *Tories* et du groupe des Démocrates Européens, p. 37 et 103; de M. BANGEMANN, porte-parole des Libéraux Démocrates Européens, p. 41; de Mme E. BONINO, porte-parole du Parti Radical Italien, p. 19; du regretté G. AMENDOLA, au nom du Parti Communiste Italien, p. 105.

10. Sur la politique commerciale et monétaire de la Communauté Européenne, voir G. BERSANI (DC-Italie), *J.O.* No. 245, septembre 1979, p. 349; No. 246, Octobre 1979, p. 185 et 404; ainsi que l'entrevue de Mme Louise MOREAU (UFE-PPE), à Strasbourg, le 14 mars 1980.

a) Que des nuances importantes s'expriment entre socio-démocrates allemands du SPD et socialistes de tradition marxiste, voilà qui n'a rien de bien surprenant. Cette situation constitue un héritage des traditions nationales. Sis à proximité du pouvoir, jusqu'à un certain point artisan lui-même de la relance allemande, proche des social-démocraties scandinaves et centre d'une politique internationale très active, qui s'incarne dans l'Internationale socialiste, le SPD connaît tous les tours et les détours de la chancellerie. Ses chefs de file, pour cette raison, sont du même coup de vieux routiers de la construction européenne. Dans le contexte pas toujours facile de la reconstruction allemande, et de l'après-guerre, ils ont appris qu'on pouvait avancer face au vent, et qu'une situation *de facto* valait bien des programmes communs.

Il n'empêche que ni les Français, socialistes *stricto sensu*, ni les tenants des autres formations n'avoueront aisément le fossé, théorique surtout, qui les sépare des sociaux-démocrates¹¹. Malgré ces ambiguïtés, il est tout de même possible de définir l'espace intérieur, aussi vaste que ne le sont les intentions exprimées, du Groupe socialiste à l'Assemblée européenne¹². Sensibilité particulière aux problèmes du monde de l'emploi, intérêt pour les formules du genre de la cogestion dans les entreprises, pour la participation, et en particulier, ouverture d'esprit dans le sens d'un capitalisme moderne, efficace, capable d'absorber les coûts sociaux de la modernisation et de l'intégration économique.

...Ce qui me semble le plus important pour les partis socialistes, c'est de tout faire pour aller vers le socialisme, autrement on ne voit pas à quoi ça sert... C'est un travail d'éducation: il faut convaincre. Comme disait un grand révolutionnaire: expliquer, c'est la règle de base de la politique; expliquer encore, expliquer toujours... Il s'agit de gagner les électeurs, les travailleurs sur une certaine forme d'organisation de la société. Parce-que vous savez, les socialistes (notamment les socialistes français), veulent

-
11. « ...Je dirais que c'est un immeuble (le groupe socialiste auquel je ne vois pas de façades Nord/Sud, franchement non. Les clivages politiques passent au sein de chaque délégation et tout cela se retrouve à l'intérieur du groupe. Alors, ce que nous recherchons toutes les fois que c'est possible, c'est un accord politique. Et quand ce n'est pas possible, et bien, nous n'entendons pas avoir deux discours: l'un à Paris, et un autre à l'Assemblée européenne. Quand nous ne sommes pas d'accord, cela arrive assez souvent... nous avons invoqué un article de notre règlement qui prévoit que la clause de conscience joue. Une délégation ou des parlementaires peuvent très bien voter contre la majorité du groupe... Je crois qu'il y a un clivage politique qui est plus prononcé entre les partis (du groupe socialiste qui représentent le nord de l'Europe et les partis qui représentent la partie sud... » Entrevue avec G. SARRE, à Strasbourg, le 13 mars 1980.
12. Entrevue de Mme FOCKE (SPD), à Strasbourg, le 14 mars 1980; sur les divisions à l'intérieur du groupe socialiste; aussi E. GLINNE, Entrevue à Strasbourg, le 15 mars 1980.

changer la société, faire en sorte que les inégalités, l'exploitation, les injustices, l'aliénation progressivement disparaissent.¹³

Formation la plus importante au sein de l'Assemblée le groupe socialiste voit sa contradiction « classique » entre socialisme et social - démocratie éclipsée par l'action de ses deux « enfants terribles » : Le CERES et le *Labour*. Il faut dire que, parmi les socialistes français et les sociaux-démocrates d'autres délégations nationales, les positions du CERES semblent nettement plus à gauche, et reflètent les préoccupations des cercles intellectuels les plus exigeants qui gravitent autour du mouvement.

Le CERES a toujours eu, à l'intérieur du PS français, un rôle de proposition, de formation et de construction. C'est à dire qu'au sein du groupe socialiste à l'Assemblée européenne, avec d'autres, avec l'immense majorité des socialistes français, nous essayons d'être le pôle socialiste dans la social-démocratie. *ibid.*

Théorique, ce rôle prend volontiers une coloration nationaliste, au demeurant. Encore que la RFA représente, pour tous, un point de référence privilégié, en tant que locomotive de la petite Europe, modèle accompli à plus d'un point de vue des initiatives social-démocrates et moteur de l'élargissement en direction de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne. Sur ce terrain, la résistance du coq gaulois à l'hégémonie intellectuelle d'outre-rhin demeure constante, tenace, voir opiniâtre, y compris dans le groupe socialiste. Mais ce n'est pas la seule manifestation de l'orgueil des nationalités : entre *Labour*, français et néerlandais, on s'affronte aussi, notamment en ce qui concerne la restructuration de l'agriculture.

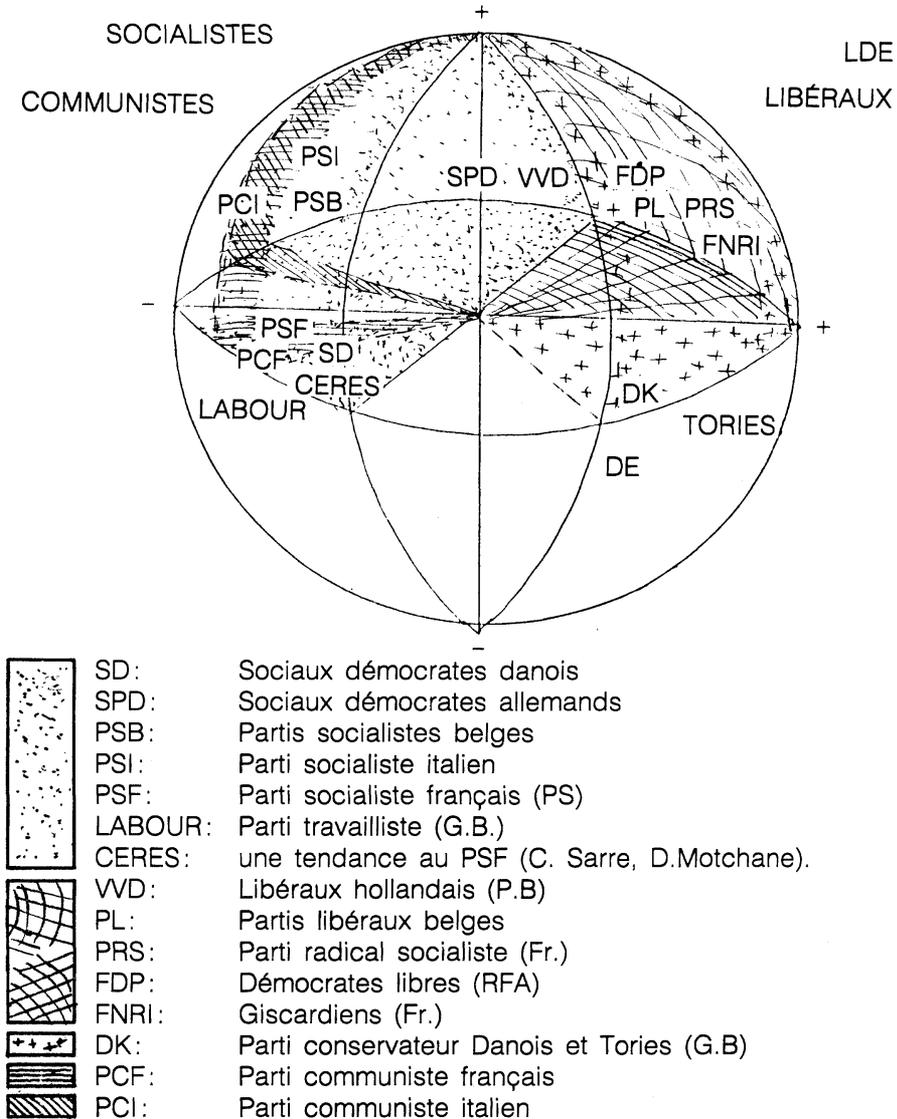
13. « ...Le rôle que les socialistes mènent est à la fois une action offensive et à la fois une action défensive ; offensive, alors que nous avons pris l'initiative d'organiser un grand débat sur l'emploi, en janvier 1980, ainsi que sur la réduction du temps de travail, en relation avec les syndicats - le CES ; la GGT - ainsi que les organisations qui sont rassemblées au sein de celle-ci : Force Ouvrière, CVP, etc... Donc, une action offensive : la retraite avancée, une semaine de congé supplémentaire, une équipe supplémentaire pour les travaux les plus pénibles... Action défensive, aussi car chaque fois que la Commission Exécutive prend de mauvaises dispositions concernant les travailleurs de la construction navale, des textiles, à travers la recherche du profit, à travers une nouvelle mutation du système... visant à réduire un travailleur sur deux dans la construction navale, par exemple, nous nous battons pour que ces mesures ne soient pas prises, et nous essayons d'ameuter les travailleurs le plus possible, de manière à faire reculer ce pouvoir technocratique... » Entrevue avec Georges SARRE, *op. cit.*

Du même député, voir aussi *J.O.* No. 247, novembre 1979, p. 128 ; No. 248, Nov. 1979, 2^e session, p. 256 ; No. 250, janvier 1980, p. 54.

M. COLLINS, (*Labour*) *J.O.* No. 247, p. 144 ; J. DELORS, (PSF) No. 250, p. 86, J.W. PETERS, (SPD) No. 248, p. 246 ; J. VAN MINNEN, (PvdA) No. 248, p. 248 (Rapport Peters), No. 250, p. 126 ;

TABLEAU II

Dans le premier hémisphère, et orientés par rapport au premier clivage, socialistes, communistes, libéraux et conservateurs.



b) Par contraste, on n'éprouve pas trop de mal à situer l'espace, somme toute assez homogène, tenu par les Libéraux (Libéraux Démocrates Européens) et Conservateurs. Entre les deux, des variances essentiellement nationales: les premiers sont rassemblés autour des Giscardiens français du PR, Le Parti Républicain et se révèlent beaucoup plus européens que les Gaullistes des années 60 et du début de la

dernière décennie, les seconds sont presque uniquement britanniques et composent la phalange Tory de Mme THATCHER, sous la férule de M. SCOTT-HOPKINS. Proches dans leur conception du Capital et de son modèle de société, soit patrons, soit PDG, soit fondés de pouvoir ou ceux qu'on a appelés, les « surdoués » de la grande île, ils ne se distinguent vraiment qu'au chapitre de leur adhésion à l'idée européenne : les français ayant, de l'aveu de tous, une bonne longueur d'avance, soit une tradition de plus de vingt ans, sur les représentants de la fière Albion¹⁴.

Que ce soit à cause de leur homogénéité, de la netteté des positions qu'ils défendent à l'Assemblée, ou des liens inédits tissés avec les démocrates-chrétiens et les libéraux dans le cadre de la « majorité du centre-droit », force nous est de reconnaître que les Tories britanniques jouissent d'une influence hors de proportion avec leur effectif. Influence qui en fait l'axe potentiel d'une eurodroite capable d'entraîner une partie considérable du PPE dans le secret de décisions affectant l'évolution des politiques de la Communauté. Ils dament ainsi le pion aux partis de gauche, lesquels ont tendance à se présenter sur l'hémicycle en ordre dispersé.

c) La pratique des communistes français et italiens, formellement rassemblés au sein d'un même groupe, est fort comparable au chapitre de la défense des intérêts des travailleurs, agriculteurs et viticulteurs¹⁵ - mises à part les susceptibilités nationales -¹⁶, de même qu'à celui de l'emploi industriel, ce domaine traditionnel d'intervention des communistes depuis leur émergence dans la vie politique de l'Europe occidentale. Pour prendre un cas, celui des travailleurs migrants, la spécialiste pour le PCI, Mme SQARCIALUPI, eut à quelques reprises l'occasion de s'exprimer sur le sujet à partir de dossier fort bien étoffés. Cela touche aussi, pour prendre un autre exemple, la défense des consommateurs¹⁷.

Il ne fait pas de doute, cependant, que ce sont les débats à saveur plus politique, ceux qui évoquent en particulier le conflit Est-Ouest, qui mobilisent davantage les rangs des communistes et suscitent leurs prises de position les plus fracassantes mais aussi les plus divergeantes. Le débat de janvier 1980 sur l'invasion soviétique de l'Afghanistan, où les communistes français prennent fait et cause pour le grand frère socialiste, alors que les communistes italiens observent un silence

14. Sur le point de vue libéral, dans le domaine du « modèle » de société : voir M. BANGEMANN, FDP (RFA) ; *J.O.* No. 244, juillet 1979, p. 221 ; sur le point de vue conservateur : B. DE FERRANTI, (Tories G.B.) No. 250, janvier 1980, p. 109 ; ainsi que l'entrevue de M. SPENCER, à Strasbourg, le 15 mars 1980.
15. M. MAFFRE-BAUGE, (PCF), *J.O.* No. 245, septembre 1979, p. 66 ; no. 246, Octobre 1979, p. 123 ; No. 248, Novembre 1979 ; 2^e session, p. 226 ; Mme BARBARELLA (PCI), *J.O.* No. 247, p. 82 ; M. MARTIN, (PCF) *J.O.* No. 246, p. 360 ; P. FRANCHERE, (PCF) *J.O.* No. 247, p. 95 ; M. FATH, (PCF, secrétaire à Strasbourg), Entrevue du 12 mars 1980.
16. Chianti versus Beaujolais, Corbières contre Valpolicella : il faut bien, de part et d'autre des Alpes Pennines, défendre les acquis de ses agriculteurs respectifs, dans le contexte d'une concurrence serrée entre producteurs et d'une restructuration « sélective » des exploitations. Voir, à ce sujet, E. GLINNE, *op. cit.*
17. V. SQARCIALUPI, (PCI) *J.O.* No. 245, Septembre 1979, p. 276 ainsi que l'entrevue qu'elle a accordée à Strasbourg, le 14 mars 1980. Aussi T. HOFFMAN, (PCF) *J.O.* No. 250, Janvier 1980, pp. 111 et ss.

réprobateur s'avère éloquent¹⁸. On se souviendra également du contraste offert entre le mutisme d'Enrico Berlinguer et la tonnante sortie de Georges Marchais venu, à l'occasion d'un débat sur les violations des Droits de l'Homme à l'Est, galvaniser le moral de ses troupes, aux prises non seulement avec une Droite musclée et impitoyable, mais aussi avec une coalition de sociaux-démocrates et de socialistes de divers partis, dont un PSI au comble du ravissement¹⁹. Il n'empêche que, ni les protestations du PCF, ni le silence du PCI, ne réussirent à tenir tête au *vent atlantiste* soulevé par l'affaire de Kaboul. Une première fois débattue en janvier, puis reprise en février, sur l'initiative de parlementaires du PPE, associés à quelques croisés conservateurs, libéraux et Démocrates Européens de Progrès, la question afghane mena au Front commun parlementaire de février, qui devait se prononcer contre la participation aux Jeux Olympiques de Moscou : un exemple de belle unanimité, qui laissa le PCF isolé dans la défense du socialisme himalayen.

Cette leçon n'a pas peu contribué à aiguïser les dents d'un Georges Marchais, un mois plus tard²⁰. Suffisamment toutefois pour rencontrer quelque écho chez un Jiri Pelikan²¹. Il est permis d'en douter, d'autant plus que ce dissident et exilé tchécoslovaque, aujourd'hui réfugié au pays de Dante, ne manque pas l'occasion, du haut de son promontoire du PSI, de stigmatiser inlassablement le « rouleau compresseur » moscovite, qui a mis un terme de la manière que l'on sait au *Printemps de Prague*.

2- De l'hémisphère socio-économique à l'équateur de l'intégration politique

Dans l'axe du clivage opposant les maximalistes et les minimalistes de l'intégration européenne, force nous est de constater le caractère encore instable des forces politiques en présence, c'est qu'à l'instar de ce qui se passe en géographie, l'équateur politique est zone de turbulences.

Le protoparti par excellence de l'Europe se voulant le PPE, le temps est venu, à tout seigneur tout honneur, d'en entreprendre la vivisection. Les incrédules voudront-ils croire que cette Arche de Noé abrite dans sa coque les rescapés de l'empire austro-hongrois et les idéalistes - parfois marxisants - de la Jeunesse ouvrière

18. G. ANSART, (PCF) *J.O.* No. 250, Janvier 1980, pp. 154 et 185; E. BERLINGUER, (PCI) *idem*, p. 147, sur l'Afghanistan. La position des autres partis: M. BANGEMANN, (FDP-Lib.) *idem*, p. 183; M. BLUMENFELD, (CDU-PPE) *idem*, p. 143; M. COPPIETERS, (Vu-Bel.) *idem*, p. 158, M. DRUON, (DIFE-DEP) *idem*, p. 149; Lady ELLES, (Tories G.B.) *idem*, p. 153; O. HABSBERG, von (CDU-PPE) *J.O.* No. 245, septembre 1979, p. 141; M.A. MACCIOCHI, (N.I. It.) *J.O.* No. 250, p. 156; M. PANELLA, (PR It.) *idem*, p. 186; P. ROMUALDI, (MSI) *idem*, p. 151; J. SCOTT-HOPKINS; (Tories G.B.) *idem*, p. 144; I. VAN DER HEUVEL, (PvdA Hol.) *idem*, p. 141; F. WARNER, (Tories G.B.) *idem*, p. 285.

19. G. MARCHAIS, (PCF) intervention à l'assemblée européenne, Strasbourg, le 11 mars 1980.

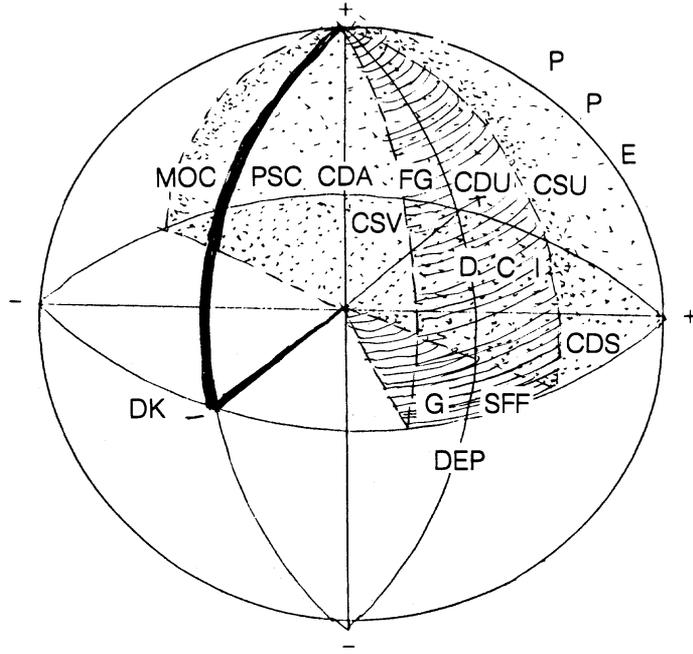
20. « ...Ainsi vous ne faites mine de vous intéresser aux Droits de l'Homme dans le monde que pour mieux étouffer les violations quotidiennes dont ces droits sont l'objet dans nos pays. Cette hypocrisie, nous ne l'acceptons pas. (Que toute la lumière soit faite)... sur le cas des 4,000 citoyens exclus de la fonction publique.. et sur les quelque 2,000,000 de personnes victimes d'enquête policière... sur la situation en Irlande du Nord, qui vit toujours à l'heure de l'occupation militaire, de la torture et des camps... sur la discrimination envers les femmes, les jeunes, les immigrés... » *ibid*

21. J. PELIKAN, (PSI) *J.O.* No. 246, Octobre 1979, p. 8, ainsi que l'entrevue qu'il a accordée à Strasbourg, le 11 mars 1980.

chrétienne ? Déployant son aile européenne, la démocratie-chrétienne n'est manifestement pas au bout de ses contradictions.

TABLEAU III :

Dans le premier hémisphère, les démocrates-chrétiens du PPE et les DEP (Gaullistes et apparentés).



- | | |
|---|---|
|  | PPE: Parti Populaire Européen |
| | CDU: Union Démocrate Chrétienne (RFA) |
| | CDS: Centre des Démocrates Sociaux (France) |
| | CSU: Union Sociale Chrétienne (RFA) |
| | FG: Fine Gael |
| | CDA: Démo-chrétiens hollandais (P-Bas) |
| | MOC: Mouvement ouvrier Chrétien (Bel.) |
|  | DEP: Démocrates Européens de Progrès |
| | FF: Fianna Fail |
| | S: Autonomistes écossais |
| | G: Gaullistes |
|  | DCI: Démocratie chrétienne italienne |
|  | DK: Oppositionnistes danois |

a) Borné d'un côté, par l'aigle bicéphale CDU-CSU et de l'autre par les syndicalistes de la CMT, le PPE présente un front uni d'européanistes « au sommet ». Artisans de longue date des alliances de droite, aux spécialistes de l'ouverture à gauche, des politiques monétaires et financières aux horizons internationaux, chré-

tiens de la meilleure tradition, ils ont pour eux le prestige des grandes causes. En Italie, après le naufrage du fascisme mussolinien, n'ont-ils pas contribué à assurer une fragile, mais non moins durable, transition vers l'intégration de la péninsule en direction de l'Europe communautaire? Situation semblable en RFA: où ils se révélèrent les thaumaturges du miracle allemand. Français, Allemands et Bavarois, pour ne pas dire Autrichiens²², Républicains populaires de la Résistance au nazisme et des dossiers importants²³, Chrétiens populaires flamands de Léo Tindemans, à la remorque du charisme personnel de leur chef, ils n'ont au fond en commun qu'une certaine idée de l'Europe, et ne tiennent leur force, au deuxième rang des grandes formations de l'hémicycle, que de la désunion des autres devant la mystique communautaire:

... C'est d'ailleurs pour cela que nous avons combattu, et je pense (que l'Europe) doit être fondée sur les qualités mêmes des valeurs chrétiennes.

(Mme Louise Moreau)

L'humanisme chrétien prédispose vraisemblablement le PPE à assumer, dans son tissu, un pluralisme confinant à la dispersion, - un problème que ne ressentent pas les communistes italiens et encore moins les communistes français. En définitive le discours démocrate-chrétien exprime avec discrétion un ensemble de valeurs faisant pont entre le libéralisme économique et la gauche revendicatrice, entre la droite et la gauche européenistes, un « centrisme » pas toujours très confortable, mais qui a le mérite de faire passer au premier plan une thématique plus directement européenne. Comment expliquer autrement la coexistence des anciens du Mouvement Ouvrier Chrétien, à l'écoute des problèmes sociaux²⁴ et des technocrates conservateurs de l'intégration, comme M. Aigner? Ces pères-fondateurs, pour qui ne subsiste plus aucun secret entre les Pyrénées et l'Elbe, ont accueilli d'ailleurs les nouveaux venus de la verte Erin avec tout le tact que commande une situation assez fluide, dans le monde des idéologies. On peut croire, par exemple, que la profession de foi européenne suffit pour être admis au nombre des élus du PPE, et cela donne lieu, comme on l'a vu, à d'étranges scènes de famille²⁵. À un extrême, le CDS devenu plus français qu'europpéen, à l'autre, les syndicalistes comme Victor Michel, M.L. Macario, et M. Van Der Gun, qui n'hésitent pas, porteurs d'enjeux particuliers, à susciter un important regroupement inter-partisan, sur le thème du monde du

22. O. HABSBERG, von (CDU-PPE) *J.O.* No. 245, Septembre 1979, p. 141 et 351; No. 246, Octobre 1979, p. 319 et 403; No. 248, Novembre 1979, p. 141 et 327; No. 250, Janvier 1980, p. 18: sur les questions de géopolitique internationale; aussi son entrevue à Strasbourg, le 13 mars 1980.
23. L. MOREAU, (UFE-PPE) *J.O.* No. 250, Janvier 1980, p. 28. Aussi son entrevue à Strasbourg, le 14 mars 1980: sur le thème de ses compétences particulières dans la gestion des affaires européennes.
24. P. GAIOTTI, (DC It.) *J.O.* No. 250, Janvier 1980, p. 106; L. MACARIO, (DC It.) *idem*, p. 62; V. MICHEL (MOC Bel.) *idem*, p. 97; M. VAN DER GUN, (CDA Hol.) *idem*, p. 88; P. VON BISMARCK, (CDU-PPE) *idem*, p. 76.
25. Témoin de la brisure entre les formations irlandaises, Fianna Fail et Fine Gael, qui se sont réparties contre toute logique, respectivement entre le DEP et le PPE, malgré leurs attaches religieuses.

travail²⁶. Comme quoi, au delà d'un oecuménisme européen un peu formaliste, peut fort bien s'esquisser une famille « réelle » d'intérêts qui transcenderait l'architecture plutôt frêle des protopartis.

b) Seuls de tous les groupes politiques à s'être prononcés contre le rejet du budget, les Démocrates Européens de Progrès incarnent, dans le quadrant du nationalisme de droite, une attitude sans doute minoritaire mais non moins significative, dans la mesure où ils regroupent des anciens de la politique communautaire, les Gaullistes, et des nouveaux venus, comme le Fianna Fail irlandais et le Parti nationaliste écossais. Étrange alliance sans doute : les Gaullistes Centralistes, arqués sur la conception de l'Europe des Patries, chère au Général et méfiants en face des initiatives européennes, qu'elles viennent du Rhin ou de la Tamise. Et les nationalistes Irlandais, héritiers assagis d'une noble cause, enfantée dans la douleur.

Par la bouche de Chr. de la Malene, les premiers ont fait part de leur scepticisme devant les progrès de l'institution commune, et affirmé leur soutien aux petits agriculteurs, disputant ainsi au PCF une base électorale précieuse. Ils ont aussi prôné plus de protectionnisme, plus de préférence communautaire et, de manière générale, une Europe plus hermétique, plus intérieure, où l'on s'attacherait à corriger le défaut structurel des disparités régionales. Vincent Ansquer, par exemple, évoque les moyens financiers, comme le Fonds Régional, qui pourraient être mis à la disposition de certaines catégories sociales, surtout les viticulteurs, appelés à se reconvertir dans de nouvelles activités, de manière à faciliter l'élargissement de la Communauté en direction de l'Espagne et du Portugal²⁷.

Cette sensibilité régionaliste - limitée à la Communauté européenne - ouvre naturellement la voie au dialogue avec les députés du Fianna Fail, le parti républicain irlandais, au pouvoir depuis des lustres, et fort préoccupé, cela va de soi, par le Fonds Régional de Développement. D'où deux tendances chez les DEP : les Gaullistes sur les « grands problèmes »²⁸, la défense des intérêts de leurs administrés, ainsi que des groupes minoritaires²⁹; les Irlandais et les Écossais

26. « Il ne faut pas perdre de vue que dans l'Europe des 260 millions d'habitants, nous avons ... 7 millions, malheureusement, de chômeurs, et même 2 millions de jeunes chômeurs. Par conséquent, c'est l'Europe qui est en crise. C'est seulement dans l'union que nous pourrions sortir des difficultés actuelles... Le PPE a ceci de particulier que, pour l'élection au suffrage universel, c'est le seul parti qui se soit mis d'accord sur un programme commun. À l'intérieur... il y a des tendances plus ou moins conservatrices, plus ou moins centristes. J'ai quand même la satisfaction, étant syndicaliste, de retrouver une vingtaine de gens tout à fait apparentés aux syndicats, qui ont des responsabilités et qui constituent d'ailleurs avec les socialistes, un certain nombre de communistes et un certain nombre de travaillistes, un regroupement syndical au sein même du Parlement. »

Entrevue avec Victor MICHEL, Strasbourg, le 14 mars 1980.

27. M.V. ANSQUER (DIFE-DEP) (La parole est à...) dans *Trente jours d'Europe*, No. 260, Mars 1980, p. 10; aussi *J.O.* No. 245, Septembre 1979, p. 296; No. 247, Novembre 1979, (1^e session), p. 45; No. 248, Novembre 1979, 2^e session, p. 153.

28. M. DEBRÉ; (DIFE-DEP) *J.O.* No. 245, Septembre 1979, p. 169; No. 246, Octobre 1979, p. 19, 121. Mme DIENESCH (DIFE-DEP) *J.O.* No. 246, p. 291; No. 247, Novembre 1979, 1^e session, p. 309, 325. Mme CHOURAQUI (DIFE-DEP) No. 248, Novembre 1979, 2^e session, p. 137, 195, Mme EWING (SNP-DEP) *J.O.* No. 250, Janvier 1980, p. 244. M. BUCHOU, H., (DIFE-DEP), *J.O.* No. 245, p. 57, 229; No. 246, p. 45.

29. Mme EWING, W. (DIFE-DEP) *J.O.* No. 248, Novembre 1979, 2^e session, p. 62, sur la défense des non-inscrits.

nettement régionalistes s'attachent quant à eux à l'intendance. Mais il peut arriver qu'une contradiction s'élevé entre ces deux pôles. Cela exprime le lien conflictuel qui unit l'État-nation et les régions avides d'autonomie : une tendance fondamentale de l'évolution du système international, qui pousse à l'affirmation de zones culturelles, voire économiques, dans un cadre européen qui leur permette, jusqu'à un certain point, de contourner la dominance traditionnelle de l'État-nation. Inversement, l'institution parlementaire ne peut, étant une arène de discussion politique, que refléter cette potentialité et révéler, en filigrane, les contours d'une dynamique d'intériorisation du développement communautaire, qui est portée à s'appuyer sur les régions de façon à mener à terme la politique d'unification supra-nationale.

À la périphérie, des désordres et des revendications nouvelles peuvent éclater ; en Corse par exemple. Amené en chambre par M. Coppieters, de la Volksunie, ce cas fut à l'origine d'une furieuse réaction de l'un des plus prestigieux députés des DEP, M. M. Debré : « Ce qui se passe en Corse intéresse la France, et personne d'autre ! » Il est difficile, à partir de cet incident, de conjecturer sur la coexistence harmonieuse, au sein des DEP, des Gaullistes et des autres. Ce qu'il faut retenir de tout ceci, c'est qu'un peu à l'écart des grands enjeux européens, dans la dimension du nationalisme de droite, la triade on ne peut plus circonstancielle Fianna Fail, autonomistes écossais du SNP et Gaullistes qui prônent la Défense des Intérêts de la France en Europe (DIFE), représente une tentative originale de réanimation d'un parti autrefois puissant sur le terrain de l'État-nation et, paradoxalement, par le biais de régionalismes en voie d'affirmation³⁰. Même s'ils se disent sceptiques quant à l'expérience européenne, il ne fait pas de doute que ces mouvements autonomistes bénéficient d'un fameux ballon d'oxygène à l'Assemblée européenne, et ne se privent pas pour y publiciser leur cause. Qui le leur reprochera ?³¹

c) Les régionalistes isolés ont encore plus de mérite, eux qui, au nom de l'Europe des régions, défendent des causes minoritaires au grand jour. La lumière des projecteurs dans l'hémicycle contribue, par exemple, à faire connaître les revendications des Belges néerlandophones flamands, des Belges francophones wallons et, par l'entremise d'eux, celle des Corses, des Valdôtains, des germanophones du Tyrol italien, etc... Bien que tous ces mouvements fussent plus ou moins socialisants, le Rassemblement Wallon en particulier, on n'ose penser, à cet égard, aux conséquences considérables, sur la politique régionale de l'Europe, que ne manquerait pas de provoquer l'adhésion de l'Espagne, que d'aucuns voudraient voir se concrétiser bientôt. Avec ces problèmes de revendications chez les Basques et les Catalans, et les moyens pour le moins particuliers qu'on utilise de part et d'autre, on conviendra que tous les éléments seraient alors réunis pour que le ton des discus-

30. Qui ne se souvient, en particulier, de l'intérêt du Général pour le Québec, démontré à l'occasion de son séjour dans cette région, à l'été de 1967.

31. W. EWING, (SNP-DEP) *J.O.* No. 244, Juillet 1979, p. 121, 161 ; No. 245, Septembre 1979, p. 71, 174, 188 ; No. 246, Octobre 1979, p. 42, 166, 253, 390 ; No. 248, Novembre 1979, 2^e session, p. 62, 128, 221 ; No. 250, Janvier 1980, p. 36, 244 : Sur les problèmes de l'Écosse. M. COPPIETERS ; (VU-Bel.) *J.O.* No. 244, p. 110, 163, 172 ; No. 245, p. 139, 157 ; No. 246, p. 180, 307 ; No. 248, p. 62, 125, 319 ; No. 250, p. 209. M. GENDEBIEN (RW-Bel.) *J.O.* No. 244, p. 15, 76, 78, 187, 219 ; No. 245, p. 15, 215 ; No. 246, p. 203 ; No. 247, p. 140 ; No. 248, p. 48. Sur la Corse, la défense des minorités et des non-inscrits, sur la pêche, le budget, le terrorisme, les disparités régionales, l'Europe des régions et des peuples.

sions, à ce chapitre notamment, monte d'un bon cran... Les régionalistes belges, soit dit en passant, prennent bien soin de se démarquer des « méthodes » de leurs cousins Gascons. Mais gageons que certains *free lance*, comme M. Neil Blaney (Ind. Irl.) ne sont pas loin de le souhaiter³².

3 - *Les longitudes particulières: fuseaux libertaires ou autoritaires, écologistes et régionalistes, d'avant-garde ou d'arrière-garde.*

Accaparant les premières séances de débats, passées les déclarations d'intention des chefs de groupe, la « guérilla » procédurière sans précédent qui se déroula dans l'hémicycle, traduit un phénomène nouveau d'une ampleur que nul n'aurait pu prévoir : l'apparition de rassemblements spontanés, à la faveur du lotissement général de l'espace parlementaire. Ainsi Radicaux Italiens, Démocratie '66, Nationalistes Flamands de la Volksunie et Wallons du Rassemblement Wallon se virent-ils investis du double mandat de servir de porte-voix ou de périscope à divers courants souterrains, autonomistes et écologistes, en plus de défendre les intérêts de leurs électeurs³³. Bien entendu, les grandes formations en contestèrent la légitimité, refusant de reconnaître une certaine unité formelle à des « poussières » politiques, autour de thèmes tels que l'opposition au nucléaire, à la violence institutionnelle, à la militarisation, et en général touchant la défense de certains idéaux dits « alternatifs »³⁴. Si la défense des Libertés s'assimile à celle des minorités, le député de la petite formation Démocratie Proletarienne Mario Capanna a-t-il raison, lorsqu'il affirme, dans son meilleur latin :

32. N. BLANEY (Ind.-Irl.) Entrevue à Strasbourg, le 14 mars 1980.

33. Se posant d'ailleurs en défenseur des écologistes, Mme BONINO, du PR, déclare à Mme VEIL, présidente en exercice du Parlement : « ...Vous avez dit dans votre intervention que nous devons bâtir une identité européenne... Ce n'est certes pas en excluant les minorités, les oppositions, les nouveaux mouvements, que nous créerons quoi que ce soit de positif. Dès lors, je crois être en droit de revendiquer la priorité politique en faveur de l'organisation d'élections dans un esprit plus démocratique... J'estime en particulier qu'il faudrait soulever en cette enceinte... le fait qu'une liste écologique, anti-nucléaire et féministe allemande n'ait pas eu, avec 900.000 voix, le droit à un seul représentant au Parlement Européen. » dans *J.O.* No. 244, juillet 1979, p. 21. Dès lors, les écologistes avaient droit à un, en fait à une représentante. Des gains ultérieurs, en RFA notamment, confirmèrent cette émergence.

Plus loin, Marco PANELLA (PR), sans illusion aucune, et soupçonnant l'âpreté de la lutte à venir, arrache un touchant : « Il est évident (de notre côté) que toutes les méthodes de lutte parlementaire seront bonnes pour empêcher que n'ait lieu un choix liberticide. » *ibid*

Ailleurs, Moritz COPPIETERS (Vu-Bel.) affirme, non sans emphase, et en son nom propre : « ...Je m'identifie... aussi comme représentant de l'Alliance Européenne Libre, formée avant les élections européennes et qui est un groupement de partis nationalistes européens occidentaux en Espagne, en Grande-Bretagne, en Italie, c.a.d. dans le Val d'Aoste et le Tyrol italien, en France, etc... » dans l'entrevue qu'il accorda à Strasbourg, le 11 mars 1980.

M. DE GOEDE, de Démocratie '66, n'hésite pas d'ailleurs à poser la vraie, la seule question qui confronte immédiatement les fractions minoritaires : « Il s'agit d'une question essentielle pour la période à venir : souhaitez-vous (Madame la Présidente) que le Parlement Européen accroisse son influence, qu'il fasse machine arrière, ou qu'il marque le pas ? Dans cet ordre d'idées, il est impossible de ne pas aborder le problème des pouvoirs.

La deuxième question est la suivante : comment comptez-vous faire respecter les droits légitimes des minorités de ce parlement ? dans *J.O.* No. 244, p. 18.

34. Entrevue avec Emma BONINO (PR), à Strasbourg, le 12 mars 1980 : Sur les propositions d'ensemble.

(Dans le rapport Nord) proponitur: numerus enim minimum legatorum, qui ad factionem constituendam postulantur, id est unus et viginti, idem valet atque quinae centesima pro universis decem et quadrigentis legatis... legatorum Gollistarum factio maneat, que viginti duo tantum sunt!

Pourquoi le rapport Nord propose-t-il que tout groupe désirant se constituer, à partir de la présente session, sur une plateforme commune, totalise au moins vingt-et-un députés, épargnant de ce fait les communistes (21) et les Gaullistes (22)? En face d'une volonté délibérée d'empêcher le rassemblement des non-inscrits, Mario Capanna peut bien se plaindre: même dans l'ancienne Rome, impériale et aristocratique, il existait plus de libertés pour les groupes minoritaires³⁵.

Sous une pluie de motions de procédure, les indépendants et les non-inscrits, forcés de se réfugier sur la défensive, sont-ils condamnés dans l'avenir à n'être que des « marginaux », sous la tyrannie des grands groupes?³⁶ Dans des circonstances quelquefois pénibles, ils sauront se gagner la sympathie de certains de leurs adversaires, de sorte que, même si l'on devait bien se garder de les reconnaître formellement, on amenda quelque peu les statuts de l'institution, de manière à leur accorder une participation un peu plus réelle, dans les débats et dans les commissions³⁷.

Visualiser le second hémisphère, qui a toutes les apparences d'un *Nouveau Monde* inexploré, présente au moins l'avantage de révéler le lien entre formations régionalistes du premier hémisphère et les écologistes français et allemands, qui n'ont pas encore pignon sur rue à Strasbourg³⁸.

35. Mario CAPANNA (DP-It.) *J.O.* No. 248, Novembre 1979, p. 60: Le discours en latin.

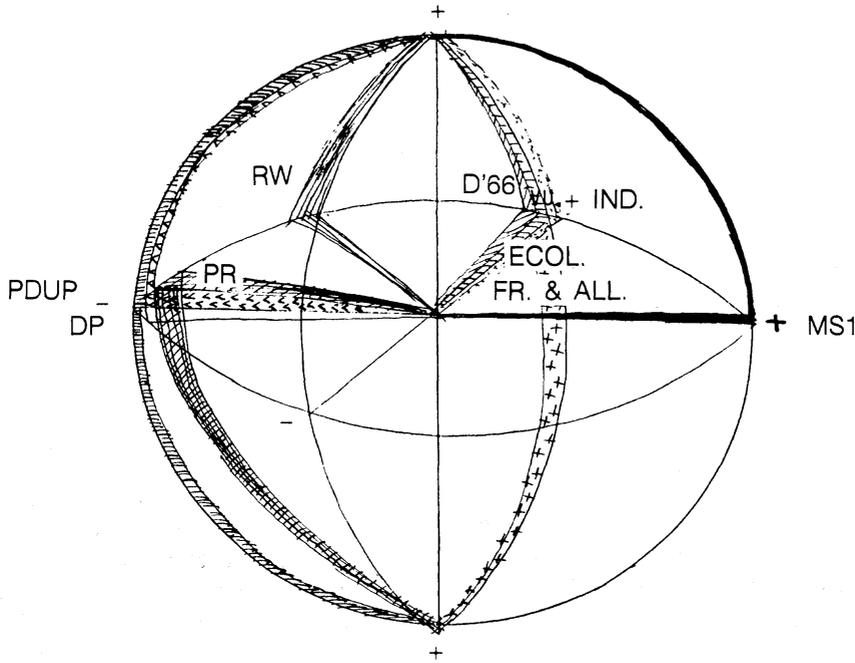
36. E.A. Von KLEPSCH, (CDU-PPE), *J.O.* No. 244, Juillet 1979, p. 13, 133, 181; No. 245, p. 79, 181, 183, 386. Aussi J. SCOTT-HOPKINS, (Tories-DE), *J.O.* No. 244, p. 69, 73, 77, 189; No. 246, Octobre 1979, p. 222. Sur les points de procédure.

37. Que ce soit sous le nom d'Alliance Européenne Libre ou de Groupe de Coordination Technique des Parlementaires et des Groupes Indépendants.

38. Encore qu'ils aient fait des gains appréciables au début de 1980, principalement en RFA.

TABLEAU IV:

Dans les premier et deuxième hémisphères, régionalistes, non inscrits et écologistes.



- | | | |
|---|-------|--|
|  | MSI: | Mouvement social italien |
|  | VU: | Volksunie (Parti nationaliste flamand) |
|  | IND: | Indépendants |
|  | D'66: | Démocratie 66 (P-Bas) |
|  | RW: | Rassemblement Wallon |
|  | PR: | Parti Radical (It.) |
|  | DP: | Démocratie prolétarienne (It.) |
|  | PDUP: | Parti Démocratique d'Unité Prolétarienne |
|  | ECOL: | Écologistes français et allemands. |

Résolument européenistes, anti-productivistes, non-conformistes, marqués au coin du féminisme, de la protection de l'environnement et plus encore, d'un certain modèle de société, les *Grünen* (Verts) et leurs alliés parlementaires, Démocratie '66, Radicaux et marxistes sensibles aux thèmes écologistes, se sont taillés une clairière, en attendant des jours meilleurs. Pour symboliques que soient leurs manifestations, elles n'en revêtent pas moins une dimension potentielle qui est celle de l'*utopie*

*verte*³⁹: tous ceux et celles, qui, pour reprendre leurs propres termes, n'ont pas l'intention de se laisser *phagociter* par le « lobby atomique »⁴⁰. Sans avoir les moyens de tenir tête aux grandes formations sur le terrain des thèmes majeurs de l'actualité, qui reviennent constamment sur la sellette, le Groupe de Coordination Technique des Parlementaires et des Groupes Indépendants a bon espoir de mobiliser ses orateurs, qui ne sont pas des moindres, comme Marco Panella - récemment promu franc-tireur - ou ses latinistes, sur des débats précis, de portée limitée, tels la drogue, la condition faite à certains groupes de femmes dans la Communauté et les déchets radioactifs, au sein des Commissions particulières⁴¹.

Aussi ne doit-on pas s'étonner qu'ils fussent parvenus à réunir une trentaine de députés dissidents de leur parti, comme M. Van Minnen⁴², autour de la question nucléaire: un départ prometteur pour David dans sa lutte contre Goliath. Dans la conjoncture où il est appelé à se concrétiser, au cours des années 80, le débat « alternatif », en plus de battre en brèche le cadre formel des partis européens, a de bonnes chances de déboucher sur une thématique qui modifierait substantiellement, *nolens volens*, la nature et le contenu des discussions parlementaires à l'Assemblée de Strasbourg⁴³.

4- Faire le point

Si l'observateur du ciel politique européen consent à laisser de côté le clivage opposant productivistes et écologistes pour s'attacher aux deux dimensions plus anciennes, il constatera que les partis - et tendances - nationaux s'y disposent suivant une configuration quadripolaire. Cela ne signifie en rien qu'il faille négliger la nébuleuse contestataire mais celle-ci n'atteint encore que le stade de l'émergence. Quatre regroupements paraissent alors possibles: gauche européenne, gauche nationaliste, droite européenne et droite nationaliste. Certaines fractions comme le CERES, à mi-chemin entre les deux gauches, se trouveraient encore dans une position médiane.

39. « Le Parti que je représente à ce Parlement est appelé Les Démocrates '66. Ce nombre fait référence à l'année au cours de laquelle nous sommes apparus en tant que Formation politique, au moment où, aux Pays-Bas, il était devenu évident que de nouveaux rassemblements, tels les Verts, mais il y en avait d'autres aussi, préconisaient des changements profonds de la société. Notre parti est progressiste, mais il n'est pas de la gauche dogmatique... Nous souhaitons que la société s'engage dans un processus radical de démocratisation, ce qui suggère l'émancipation des citoyens... Aux Pays-Bas, laissez-moi vous dire que l'on nous considère comme une alternative viable au système des vieux partis. » (Notre traduction). Entrevue avec Mme DEKKER (D'66), à Strasbourg, le 14 mars 1980. Très active au sein de la Commission parlementaire pour la promotion des femmes, Mme DEKKER s'est attachée, en plus de ce sujet, à la question de l'emploi, en rapport avec les problèmes causés par l'automatisation.

40. Entrevue avec Mme E. BONINO, *op. cit.*

41. « La position de notre parti, et je trouve que c'est ça l'invention du Parti Radical, et ce qui fait que ça marche c'est que tout le monde peut avoir n'importe quelle idéologie. L'important, c'est qu'on puisse s'unir dans une même bataille. Par exemple, vous Marxistes, vous Socialistes, vous Chrétiens, qu'est-ce que vous allez faire sur la question de l'avortement? » E. BONINO, *ibid.*

42. Entrevue avec M. VAN MINNEN (PvdA-Hol.) à Strasbourg, le 13 mars 1980.

43. « ...Et ce Parlement, même s'il ne le veut pas, est forcé de chercher son rôle. Ce sont les conditions objectives qui l'obligent à chercher son rôle... Nous, on voudrait, et on travaille dans ce sens, qu'il devienne un vrai Parlement, c'est-à-dire qu'il soit la vraie contrepartie du Conseil des Ministres. » E. BONINO, *op. cit.*

Une division quadripartite aurait-elle quelques chances de s'imposer ? L'analyse des débats révèle qu'elle existe ponctuellement. De manière précise elle divise les socialistes entre pro-européens et minoritaires britanniques, danois et CERES, le PPE entre droite et minorité de gauche, tandis qu'elle oppose communistes français et italiens. En revanche, on constate aussi une concurrence entre les clivages européens. C'est-à-dire que l'intensité du débat amènera une polarisation de l'Assemblée dans l'axe de l'une *ou* l'autre des dimensions conflictuelles créant des solidarités parfois durables. L'action des deux grands groupes - socialistes attisant la solidarité de « gauche » et PPE jouant sur le registre européeniste - afin de préserver leur unité, renforce de manière appréciable le phénomène de concurrence entre les deux principaux clivages communautaires. C'est ainsi que la stratégie du groupe socialiste s'articule en deux éléments complémentaires : susciter un maximum de débats « mobilisateurs » pour la gauche tout en respectant les divergences qui existent entre les partis affiliés quant au sens de la construction européenne. Les minoritaires anti-européens - Labour et dans une mesure moindre le CERES - bénéficiant ainsi de toute la latitude possible pour exprimer leur point de vue, ne songent pas un instant à rompre le front socialiste. On peut formuler la même remarque quant à la minorité démocrate-chrétienne qui participe au mouvement ouvrier organisé. L'un des représentants les plus prestigieux à Strasbourg - Victor Michel - accepte de mettre une sourdine à son discours de gauche afin de ne pas briser l'unité européeniste qui constitue aujourd'hui la raison d'être du PPE.

Il semblerait donc que si une configuration partisane nouvelle devait naître au sein du Parlement européen ce serait dans une forme complexe et asymétrique : eurogauche, eurodroite et « fédéralites européens », auxquels s'ajouteraient des petites fractions comme la droite nationaliste intransigeante ou le PCF.

Comment s'opérerait une telle redistribution des cartes ? Si la localisation politique des socialistes ou des démocrates européens - les *Tories* - ne ferait aucun doute, celle du PPE et des libéraux démocrates serait moins certaine. En effet quelques poignées de démo-chrétiens participent avec des socialistes et des communistes à un regroupement intergroupe lié à la Confédération européenne des syndicats. Par ailleurs la CDU-CSU est unie aux conservateurs au sein de l'Union démocratique européenne. Ces deux pôles centrifuges risqueraient de distraire des éléments du PPE qui vers l'eurogauche qui, plus nombreux, vers l'eurodroite. En revanche, le Parti populaire européen pourrait récupérer une fraction des libéraux écartelés entre le fédéralisme européen et la droite.

Actuellement ces perspectives demeurent au stade purement conjectural. Qu'en est-il des vrais moyens qui pourraient les traduire dans la réalité partisane ? Les débats survenus entre juillet 1979 et mars 1980 permettent d'évaluer de façon assez précise l'importance des deux principaux clivages communautaires. On les abordera dans un ordre quantitatif : une chose est certaine, la discussion sur l'option « Europe » l'emporte très nettement sur les affrontements socio-économiques.

a) Il faut dire que les débats à caractère européen n'ont pas manqué dès le début des activités du Parlement élu, d'alimenter une controverse de plus en plus âpre entre les *pour* et les *contre* de l'intégration. C'est un secret pour personne que le contexte général, de même que parlementaire, de ces discussions s'annonçait défavorable, à l'automne 1979. Les élections au suffrage universel dans les neuf

pays de la Communauté, moins qu'un demi-succès, n'avaient rien d'une élection européenne. Taux de participation médiocre au Danemark, qui allait jusqu'à mandater une délégation de quatre oppositionnistes : le Mouvement Populaire contre la CEE, présidé par M. Bonde ; taux également préoccupant au Royaume-Uni, où les députés travaillistes se scindèrent en trois fractions distinctes⁴⁴, appréhensions naissantes dans les divers pays du continent, auxquelles vint s'ajouter un profond malaise quant à la *réalité* des pouvoirs qui seraient dévolus à l'Assemblée élue. Au-delà des pieuses déclarations et de souhaits inlassablement renouvelés, le Parlement serait-il autre chose qu'une « aimable tribune » ?

Les discussions qui eurent lieu à ce moment, culminant avec le rejet en décembre, sur le budget communautaire, révélèrent avec beaucoup de netteté le clivage entre maximalistes et modérés de la construction européenne. Il se mêle néanmoins à des considérations d'options socio-économiques.

Ce n'est pas par hasard si M. Spencer, conservateur britannique, déclare « s'inquiéter du gonflement, en apparence irréversible, des postes budgétaires qui se traduisent par des mesures sociales, un fardeau supplémentaire, et qui au surplus, a le désavantage d'entraver les lois naturelles du marché... »⁴⁵. Ce sur quoi il considère le budget européen proposé par le Conseil comme inacceptable. Alors que pour Mme E. Gredal, qui parle au nom des socialistes, le budget ne consent qu'un effort insuffisant pour lutter contre le chômage, surtout celui des jeunes et des femmes⁴⁶. Elle suggère d'importants correctifs à ce niveau. Pour M. Spinelli, porte-parole des communistes italiens, la situation est encore plus claire : son groupe votera contre un budget qui, à cause de l'insuffisance des crédits, n'est pas un instrument efficace et ne contribue pas à surmonter la crise de la Communauté⁴⁷. Même son de cloche chez les travaillistes : « Les travailleurs européens sont pénalisés », déclare Mme Balfe⁴⁸ ; de même que chez les socialistes français : Ce budget est celui de l'immobilisme et de l'impuissance ; il n'envisage aucune relance. »⁴⁹.

Mais il demeure que les questions de fond sont ailleurs, comme l'indique le premier, M.P. Dankert, socialiste néerlandais et rapporteur de la commission sur le budget, sous la forme d'un avertissement à la Commission et au Conseil des Ministres : le Parlement, en tant qu'institution, n'acceptera plus dans l'avenir que l'on procède à des modifications de l'avant-projet budgétaire sans qu'il en soit saisi. Avidé d'affirmer ses pouvoirs, le Parlement, rappelle M. Dankert, peut refuser d'entériner le budget, s'il n'est pas fait cas de ses suggestions ou de ses amendements. Ce qui ne facilite pas les choses, dans la conjoncture de crise financière actuelle, c'est que le Parlement est placé devant un dilemme : ou bien on élimine les dépenses non obligatoires, sapant du même coup, et le processus d'unification, et le

44. Ceux qui firent campagne pour, ceux qui firent campagne contre, et ceux qui restèrent tout simplement chez eux, selon M. CABORN (Labour), entrevue à Strasbourg, le 14 mars 1980.

45. Entrevue de M. SPENCER (Tories-G.B.), à Strasbourg, le 13 mars 1980.

46. Mme E. GREDAL (PSD-Dan.) *J.O.* No. 248, Novembre 1979, 2^e session, p. 31.

47. M. SPINELLI (PCI-It.) *ibid.*, p. 40.

48. Mme BALFE (Labour-G.B.) *ibid.*, p. 50.

49. M. J. DELORS (PSF-Fr.) *ibid.*, p. 57.

Parlement lui-même, ou bien on sabre dans la politique agricole commune, le fondement même de la communauté, avec plus de 75% des crédits alloués⁵⁰.

La présentation du rapport Dankert donna le signal du marathon parlementaire le plus marquant de l'année 1979-80, étalé sur trois mois de travaux. Pour les grands ténors de l'unification européenne, particulièrement bien représentés au sein du PPE, il ne fallait rien de moins que relever le plafond des dépenses pour accélérer le processus d'intégration. Les postes à renforcer seraient, dans ce contexte, l'aide au développement, la politique régionale, l'aide aux PME et aux organisations non-gouvernementales (ONG)⁵¹. Écho favorable chez les *Tories*, séduits par l'idée du Fonds Régional, encore qu'eux mettent plutôt l'accent sur la politique énergétique commune. Le chef du groupe PPE, M. Klepsch, affirmant, de son côté, la nécessité absolue d'accélérer le développement, à savoir l'unification. Le Parlement, dans cet esprit, devrait jouer un rôle actif, de tout premier plan, quitte à amender le budget de manière à répondre aux besoins de l'Europe communautaire des années 80. Sur sa lancée, M. Klepsch n'hésite nullement à prôner un élargissement des prérogatives du Parlement, organe de contrôle des décisions du Conseil et ceci d'autant plus que l'on paraît de plus en plus, à Bruxelles, manquer de « tonus » communautaire ; les contradictions budgétaires au chapitre du développement de la politique commune en font foi.

La Démocrazia Cristiana, ainsi que les autres formations gravitant dans l'orbite du PPE serrèrent les rangs autour des Ultras de l'intégration, à l'exception peut-être de quelques Français, plus nuancés ; alors que le groupe socialiste connaissait, de son côté, des difficultés.

Si personne à ce moment-là ne semble s'étonner des sorties anti-communautaires de M. Bonde, porte-parole des oppositionnistes danois - ne sont-ils pas à Strasbourg pour miner, très symboliquement d'ailleurs, compte tenu de leur effectif réduit, la cause commune -, plus préoccupante apparaît l'attitude brouillonne des Français et des Anglais, d'un certain nombre de socialistes et de travaillistes, résolument opposés à toute extension des pouvoirs du Parlement, de même qu'à la politique communautaire, sous sa forme actuelle. Chez eux, on ne se cache pas pour remettre en cause la position commune des socialistes, lézardant par le fait même la façade de la gauche sur l'hémicycle. Pour le *Labour*, on verse déjà trop d'argent pour les politiques communes ; le Royaume-Uni y contribue au delà de ses moyens, et les retombées de ces politiques sur l'économie de l'île sont minimes : au contraire, il semble que l'on assisterait à une désindustrialisation du pays, accélérée encore depuis l'entrée dans le Marché Commun. D'autres, qu'on désigne sous le vocable d'*anti-marketeers*, vont plus loin encore :

Si c'était à refaire, il n'y a pas de doute que nous refuserions l'adhésion, comme la Norvège⁵².

À n'en pas douter, ces tiraillements internes compliquèrent singulièrement la tâche de leaders comme M. E. Glinne, chef de groupe, multipliant les initiatives et les

50. Le rapport DANKERT, *J.O.* No. 247, Novembre 1979, 2^e session, p. 11 et ss.

51. M. NOTENBOOM (CDA-Hol.) *ibid.*, p. 34.

52. Entrevue avec M. CABORN, *op. cit.*

concessions pour amener tout son monde, dans la barque socialiste, à ramer dans le même sens.

Ce manque de patriotisme européen du côté des britanniques, surtout dans le contexte de renégotiation exigé par Mme Thatcher, impressionna-t-il les grands noms du PPE, comme M. Aigner, président de la commission du budget et l'un des ténors de l'affirmation du Parlement dans le domaine des politiques économiques ? Si oui, il se garda bien d'en rien laisser paraître :

Les Anglais ont des problèmes, cela se voit. D'autre part, ils sont tellement liés par leur contrat avec la Communauté ; on ne voit pas trop bien comment ils pourraient, par exemple, retenir leurs fonds, ou même chercher à en sortir.⁵³

M. Otto von Habsburg, de la CSU, n'entretient aucun doute, quant à lui :

Vous savez que la Communauté est plus forte que les gouvernements individuels, et par conséquent, si Londres nous dit demain : nous allons sortir de la Communauté ; ils ne le peuvent plus, parce qu'ils se ruinent eux-mêmes. Alors je prends cela avec beaucoup de philosophie. Je ne crois pas que cela soit un défi important.⁵⁴

Du côté de l'hexagone, il n'y a pas, non plus, beaucoup d'enthousiasme. Dissidents du groupe socialiste, européeniste de vocation avec le poids que lui confèrent la social-démocratie allemande et les socialistes italiens, néerlandais et belges, les membres du groupe CERES au sein du Ps français, ne mâchent pas leurs mots :

... Cette Assemblée ressemble à la Tour de Babel ; alors à partir du moment où il y aura un État supra-national appelé Europe, les multinationales y trouveront leur compte, les européens certainement pas, et les travailleurs, pas du tout... Le Parlement est un étouffoir.⁵⁵

On pourra toujours targuer que les communistes ne sont ni les descendants de Charles-Quint, ni encore moins les fils spirituels de Charlemagne... Il n'empêche qu'ici aussi, un front commun s'avère impossible à réaliser sur le thème du budget, de même que sur la construction européenne, ce qui inclut naturellement le rôle qu'on attribue au Parlement. Là-dessus, les positions paraissent bien ancrées, et personne ne se le dissimule. Les Italiens, qui ne cultivent plus depuis longtemps la nostalgie de la Volga, font allégeance à la petite Europe et le compromis historique tiré de certaines exégèses alimente toujours leur pratique, tout autant à Strasbourg qu'à Rome. Ils se sont donc associés au courant dominant dans l'hémicycle, et rejeté un budget qu'ils jugeaient quant à eux insuffisant pour faire face à la crise. Au contraire, les communistes français, derrière l'imposante silhouette de Georges Marchais, n'ont pas craint de stigmatiser encore une fois ce qui leur apparut comme la remise en question de la politique agricole commune (PAC) :

(Le Conseil) veut faire pression sur certains aspects du budget de la Communauté au profit de certains autres chapitres de ce même budget, pour favoriser le déploiement des multinationales, pour favoriser l'élargissement de la Communauté Européenne.⁵⁶

53. M. AIGNER (CDU-PPE), Entrevue à Strasbourg, le 13 mars 1980.

54. O. VON HABSBERG, Entrevue à Strasbourg, *op. cit.*

55. « La position du PSF est très claire ; nous sommes pour le Traité et nous disons : tout le Traité mais rien que le Traité. » M.G. SARRE, Entrevue à Strasbourg, *op. cit.*

56. M. FATH (PCF-Fr.) Secrétaire du parti à Strasbourg, Entrevue le 12 mars 1980.

Opposé à tout étalement des pouvoirs de la Communauté, et bien entendu du Parlement, le PCF désire qu'on s'en tienne aux Traités, et que « L'Europe des bien-nantis ne vienne pas, par de nouvelles manoeuvres, à travers le jeu parlementaire par exemple, remettre en cause les acquis de l'Europe des travailleurs et des agriculteurs. » C'est d'ailleurs sur ce plan que son action se fait plus articulée : le PCF, par une étrange alliance avec les agriculteurs français, et des personnalités aussi peu communistes que M. Maffre-Bauge, défend contre vents et marées les « gros rouge » des tables paysannes, et les revenus d'une classe sociale qui, en plein XX^e siècle, a résisté aux empiétements de l'agro-capitalisme ; un trait tout à fait particulier à la France.

En définitive si la joute budgétaire semble avoir permis de cimenter la cohésion du groupe PPE, les socialistes surent ne pas se laisser diviser et en sortent même renforcés. En effet, non seulement la majorité européeniste du socialisme européen joua - grâce à M. Dankert - un rôle décisif dans la conduite des opérations de rejet du budget mais encore l'unité du groupe se trouva préservée car tant les tièdes de la Social demokratiat et du Labour que les plus farouches « anti-marketeters » votèrent dans le même sens que leurs camarades. Seuls les députés de la tendance CERES, soucieux de défendre les intérêts de la France, se prononcèrent en faveur du budget. Mais il s'agit là d'un phénomène strictement français qui affecta la totalité des groupes parlementaires. Au contraire les autres membres du Ps se révélèrent les plus européens de toute la députation française ! De fait les « eurosocialistes » semblent avoir découvert la potion magique : la CEE étant d'inspiration libérale et semi-fédéraliste, les uns peuvent la critiquer car insuffisamment fédérale, d'autres parce que libérale, d'autres pour les deux motifs tandis que certains travaillistes la rejettent dans son principe. François Mitterand exprima cette synthèse en une brillante formule : « L'Europe sera socialiste ou ne sera pas. » Il faut dire que les tentatives de MM. Klepsch - chef du PPE, Bangemann, - chef des LDE et des conservateurs pour confiner la gauche dans l'opposition facilite le maintien d'une cohérence au sein du groupe socialiste.

La seule victime laissée sur le champ de la bataille du budget est indubitablement le groupe des communistes et apparentés. L'écart entre les positions du PCF et du PCI paraît total. Là encore le divorce entre les deux ténors de l'eurocommunisme devrait à moyen terme bénéficier aux socialistes. Déjà la rencontre - lors de la session du Parlement européen - entre François Mitterand et Enrico Berlinguer leur ouvre des horizons des plus prometteurs.

En revanche, pour le PPE, la grande bataille du budget n'apporta pas les gains escomptés et constitue, au mieux, une opération blanche. Pour maintenir sa bannière à la pointe du combat européeniste, celui-ci se voit contraint de se livrer à une surenchère forcenée, qui l'isole des conservateurs britanniques en particulier et du concert des autres groupes en général. Cette situation gêne fort l'aile droite du « parti » et singulièrement la CDU-CSU.

b) Les débats qui permirent l'explosion d'un clivage « droite/gauche » furent plus ponctuels et, généralement, les moins spectaculaires des controverses qui s'exprimèrent lors du vote des résolutions sur l'emploi, sur l'Afghanistan et sur les différents projets concernant les femmes, permettant de déceler un axe conflictuel au tracé précis.

En cette matière les observateurs disposent d'un énoncé de stratégie grâce au rapport présenté par le président du groupe socialiste lors du XI^e congrès de l'Union des partis socialistes de la CE, tenu à Luxembourg juste avant l'ouverture de la session de mars du Parlement européen. Ernest Glinne y déclare clairement que :

L'attitude socialiste doit consister à favoriser sur des problèmes importants, cas par cas, le dégagement de majorités progressistes, transnationales et transpartisanes. Nos lignes d'action - et plusieurs tentatives ont été entreprises de notre part à cette fin, hélas sans résultat jusqu'à ce jour - doivent embrasser les démocrates chrétiens de gauche (singulièrement ceux qui sont les plus proches des organisations syndicales) et d'autres progressistes. À ces composantes pourrait s'ajouter, sans que le groupe érige pour autant son attitude en attitude de principe (...), le soutien de communistes et d'autres minoritaires.

L'utilité de cette stratégie a été prouvée lors du débat sur l'Afghanistan, où les communistes italiens ont soutenu la résolution socialiste, qui condamnait fermement l'invasion soviétique (...), mais qui se distinguait de la résolution majoritaire, (...) dans la mesure où cette dernière plaidait en faveur d'un boycott économique et la non-participation aux jeux olympiques.

La stratégie d'alliance développée ci-dessus devrait dégager un rapport de forces politiques qui devrait permettre et exprimer beaucoup plus en faveur des thèses socialistes, que ce que le rapport de force purement arithmétique suggère à première vue...

Si le groupe socialiste possède l'initiative au pôle anti-capitaliste du clivage socio-économique, celle-ci semble appartenir, de l'autre côté, aux conservateurs britanniques. Là aussi, on assista à l'élaboration d'une « euro-stratégie » mais qui tourna court. Pourtant le départ fut sonné en fanfare par l'élection de Mme Veil au perchoir de l'Assemblée, le II^e congrès de l'UDE tenu à Londres en juillet 1979 et la création d'une majorité de centre-droit entre conservateurs, PPE et libéraux. Mais la politique de Mme Thatcher vis-à-vis de l'Europe devait, en dépit des efforts consentis par MM. Bangemann, Klepsch et Scott-Hopkins, geler toute initiative de type « eurodroite ». La fameuse majorité de centre-droite - qui est loin d'être sans failles - constitue le plus souvent une majorité négative. Fondée sur le rejet de résolutions socialistes, elle vit la conduite du seul grand débat communautaire - celui du budget - échapper à son contrôle et ne trouva un exutoire que dans la « résolution afghane », dont l'importance eût égard à la construction européenne n'échappera à personne...

En définitive on pourrait considérer que la constitution d'une majorité de centre-droit incluant les conservateurs britanniques et fondée sur la défense de l'Europe libérale est de nature à maximiser l'influence des Tories qui ne forment qu'un groupe national. La formation à travers l'UDE d'un axe Thatcher-Strauss-Suarez, devait leur permettre d'attendre l'élargissement avec optimisme. Les aléas de la politique gouvernementale et européenne du gouvernement de sa Gracieuse Majesté portèrent un coup d'arrêt aux espoirs des artisans du front anti-socialiste.

C'est à nouveau le groupe socialiste, qui, en dépit de faire passer tous ses projets de résolution, sort gagnant de la série d'affrontements ponctuels qui caractérisèrent le débat autour des options socio-économiques. Car plus que de faire voter des résolutions sans lendemain, il a assuré sa cohérence externe et s'est posé comme seule alternative crédible au statu quo communautaire. Sa capacité d'attraction s'exerce non seulement sur le PCI mais aussi sur la grande démocratie chrétienne.

III — CONCLUSION

Nous avons, au début de cet article, formulé cinq hypothèses de travail. Les deux premières nous semblent confirmées de manière très nette : la présence de deux clivages - Europe libérale ou des travailleurs et maximalistes/minimalistes - ressort très clairement de l'analyse des débats du Parlement européen que des entrevues faites avec des eurodéputés. On peut tirer la même conclusion en ce qui concerne l'hypothèse H.4. Aucune tendance ne peut être décelée en ce qui concerne la présence d'un éventuel clivage Église/État : « l'Europe noire » et la franc-maçonnerie européenne semblent avoir renoncé à transporter leurs croisades respectives dans l'hémicycle de Strasbourg.

En revanche l'hypothèse H.3 exige d'être précisée et l'H.5 soulève quelques commentaires. En ce qui concerne la première citée, elle s'articulait en deux sous-hypothèses H.3.1 et H.3.2. Si H.3.2 - clivage écologistes/productivisme - est vérifiée par l'analyse des débats, il n'en va pas de même pour H.3.1. Bien sûr les agriculteurs possèdent dans tous les groupes parlementaires des porte-parole diligents et tenaces, les Démocrates européens de progrès ne leur ménagent pas leur appui. Cependant le point focal des oppositions pouvant ressortir à un clivage entre « industriels » et agriculteurs est constitué par l'ensemble des débats touchant à la Politique agricole commune. Or il se confond d'une part avec la controverse opposant maximalistes et minimalistes de l'intégration - la PAC est la seule politique vraiment intégrée de la CEE - et d'autre part avec la défense inter-partisane des intérêts nationaux. En définitive il paraît peu vraisemblable, dans l'état actuel du rapport de forces à l'Assemblée en particulier et dans la Communauté en général qu'un parti agrarien européen puisse voir le jour.

À première vue l'hypothèse H.5 qui porte sur le rôle négatif des groupes politiques actuels, semble infirmée. Ne doit-on pas considérer les deux principales fractions, les socialistes et le PPE comme ébauches respectivement d'un parti européen des travailleurs et d'un parti fédéraliste européen ? L'analyse des structures et énoncés stratégiques de ces deux formations révèle qu'il s'agirait là d'une conclusion hâtive et erronée. En ce qui concerne le groupe socialiste, son action se situe sans équivoques dans le prolongement de celle de l'Internationale socialiste. Celle-ci regroupe des partis nationaux et pour cela on conçoit mal comment des partis ou même des eurodéputés - le PCI et les démocrates chrétiens de gauche - puissent adhérer au groupe tout en étant, pour des raisons nationales, membres d'autres organisations. Seule une structure partisane de type canadien, c'est-à-dire acceptant des affiliations politiques différentes au plan national et au plan européen résoudrait le problème. Ni le groupe, ni l'Union des partis socialistes n'envisagent une telle solution. En conséquence, la stratégie du groupe se limite à dégager ponctuellement des majorités afin de faire triompher les thèses socialistes. En revanche l'organisation du Parti populaire européen s'avère plus souple car elle accepte, en théorie du moins, des adhésions individuelles distinctes des partis nationaux affiliés. Dans les faits le PPE reste enfermé dans le carcan de la démocratie chrétienne historique et ne fait rien pour recruter les éléments européens extérieurs aux cercles DC. Au contraire sa seule ligne d'ouverture s'effectue vers des « tièdes » mais situés à droite - Fine Gaël irlandais conservateurs, Français du CNI. Qui plus est, le groupe tolère les manoeuvres menées par la CDU-CSU - la

délégation la plus nombreuse au sein du PPE - en direction de conservateurs bien plus européanistes.

En définitive rien ne nous permet, au stade de nos recherches actuelles, de prévoir que la configuration « officielle » des groupes au Parlement européen cèdera la place à une structure plus communautaire. Les élections européennes, en l'absence de partis, risqueront alors d'apparaître de plus en plus comme une liturgie vôtive extrêmement onéreuse pour le budget de la CEE.

Peut-on céder au découragement et suggérer une autre démarche afin de démocratiser le processus d'intégration européenne? De fait il semble que, tant attendue, l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage direct arrive trop tard. Une telle manifestation eût peut-être rencontré un plus vif succès avant 1958, quand la ferveur européenne était à son zénith. Organisées dans le contexte de l'instauration des communautés et irradiées par de grands débats populaires - comme celui portant sur la CED -, les élections européennes auraient *ipso facto* vu naître d'authentiques partis européens porteurs d'options communautaires. Avec le train-train quotidien de la vie européenne, l'éloignement des eurocrates dans leur cage de verre du Berlaymont, de Conseil en sommets et de crises en renégotiations, l'aventure européenne, dont parlait Léo Moulin, a pris une saveur de soupe aux choux. L'émotion amoureuse a disparu, même si aucun des conjoints ne songe sérieusement à divorcer.

En poussant la critique au maximum, on peut se demander si les tenants de l'intégration européenne ne se fourvoyèrent pas en militant pour l'élection directe de l'assemblée de Strasbourg? Face aux gouvernements réunis au sein du Conseil, la seule instance communautaire dotée de pouvoirs réels et oeuvrant depuis des décennies dans une voie supranationale, n'est pas le Parlement européen mais la Commission. C'est elle qu'il importe de renforcer. C'est elle qui userait efficacement d'un surcroît de légitimité. C'est à elle également que les citoyens doivent demander des comptes. C'est donc elle qu'il eût fallu élire comme le suggéra jadis le regretté André Philip; sans vouloir aller aussi loin, peut-être aurait-on pu s'accomoder d'une assemblée représentative des partis nationaux, c'est-à-dire des États, si la volonté des européens avait pu s'exprimer, au préalable et sans intermédiaires, à travers un référendum. Le général de Gaulle le proposa autrefois et les gaullistes d'aujourd'hui semblent l'oublier. Sur cette question comme sur le « Plan Fouchet », le rejet des thèses gaulliennes au nom de la supranationalité, loin de faire progresser cette dernière, n'a conduit qu'à embourber l'Europe. N'oublions pas que c'est le recours fréquent au référendum qui permet à la Suisse de se passer de partis politiques cohérents, au niveau fédéral.

Cependant la proposition d'André Philip est aujourd'hui bien oubliée. Charles de Gaulle est mort, Georges Pompidou est mort et Giscard règne. L'Europe à la petite semaine semble s'enraciner solidement. Les changements ne pourront que poindre péniblement, goutte à goutte. Ils ne naîtront donc que de ce qui existe déjà. Le temps des prophètes isolés, Jean Monnet ou de Gaulle, est révolu et il y a bien longtemps que l'heure des technocrates a sonné. Est-ce au tour des politiciens du rang? Qui sait?

De leur action au Parlement européen pendant les cinq années à venir dépend le sort de toute l'expérience. Les élections « européennes » de 1979 furent nationales, il ne tient qu'aux eurodéputés que celles de 1984 fussent vraiment européennes. Dans ce grand théâtre itinérant, qui voyage entre Luxembourg et Strasbourg, la pièce jouée est ancienne. Mais il importe que les acteurs apprennent enfin leur rôle et se dotent d'un décor approprié, au lieu de se laisser imposer un fonds de scène, juste digne de quelques saynètes locales. Les acteurs sont de mauvaise volonté, dans le chef de quelques-uns - spécialement les vedettes -, inexpérimentés en ce qui concerne tous les autres. Heureusement pour eux la répétition durera cinq ans. Mais il faut qu'ils manifestent de la bonne volonté et surtout des signes de talent, car les membres de la presse assistent à la répétition. L'opinion devra être tenue en haleine pour que la couverture de la grande première, égale - en France et en Italie -, surpasse dans les autres pays celle qui entoura la réunion des acteurs. En effet en 1984, l'élection directe du Parlement européen ne profitera plus du caractère d'inédit et d'insolite qui l'entoura en 1979. Dénudée d'un décor adéquat - une procédure électorale uniforme - et privée de comédiens aussi chevronnés qu'enthousiastes - des partis politiques authentiquement européens, donc porteurs d'options communautaires - la première sera un four et se jouera devant une salle déserte. Si en 1984 l'élection du Parlement de Strasbourg ne constitue pas une élection *européenne* dans toute l'acception du terme, le taux de participation d'effondrera dramatiquement, et ce au point de donner aux scrutins de 1979 une allure de triomphe populaire.

Coupée des masses et écartelée par le processus d'élargissement, la Communauté européenne deviendra une zone de libre-échange et de bon voisinage, sorte de version bureaucratique du Conseil nordique. Les eurodéputés, élus en juin 1979, jouent plus que leur avenir personnel ou le sort du Parlement européen, mais tiennent entre leurs mains le destin même de la construction de l'Europe.